

Aujourd'hui: Averses en matinée, éclaircies
Minimum 3° Maximum 8°
Demain: Nuageux, neige légère DETAILS CAHIER SPORTS

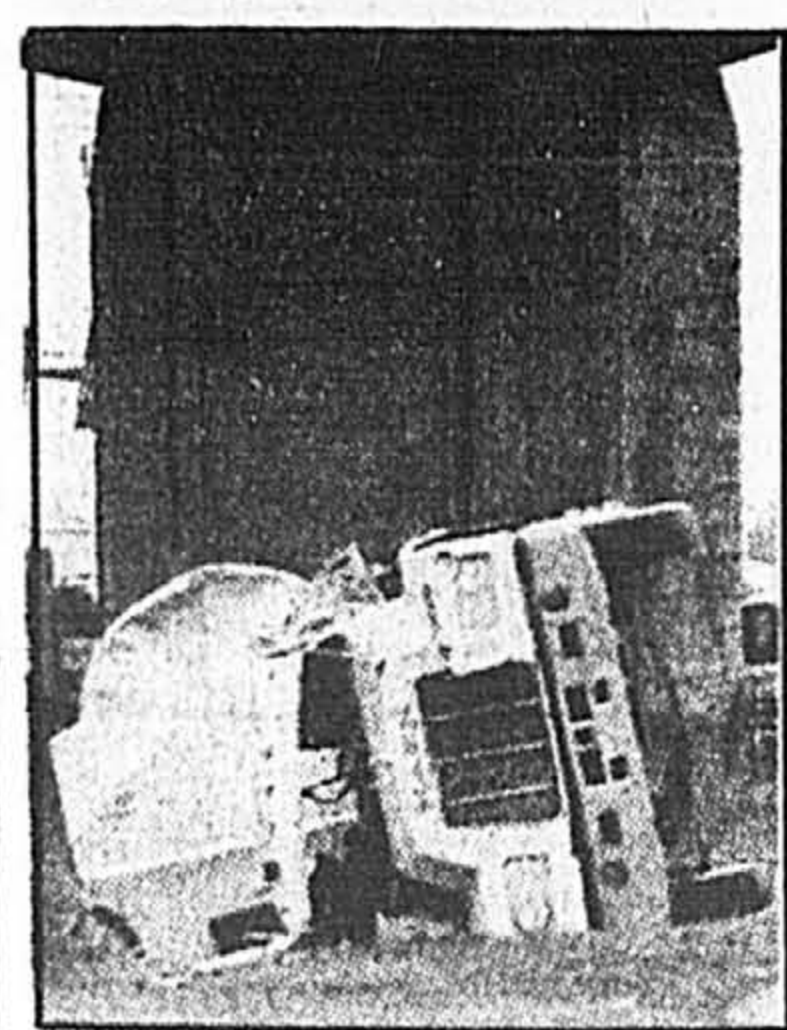
MONTRÉAL, VENDREDI 23 NOVEMBRE 1990

107^e ANNÉE N° 35

66 PAGES, 4 CAHIERS

Des de La Madeleine: 1.00 50¢

Aujourd'hui



A3 FUITE

15 000 litres d'essence s'échappent d'un camion-citerne accidenté, à Brossard, et une centaine de litres se répandent dans le Saint-Laurent.

B6 TAUX D'ESCOMPTE

La baisse du taux d'escompte de la Banque du Canada incite les banques à charte à réduire à 13,25 p. cent leur taux préférentiel.

B1 COMPRESSIONS

Ottawa décrète des compressions de plusieurs centaines de millions destinées à financer la présence militaire canadienne dans le Golfe.

Sommaire

Annonces classées

immobilier.....	B13 à B15, C9
marchandises.....	C9 à C11
emplois.....	C11, C12
automobiles.....	C12, C13
propositions d'affaires.....	B12
Arts et spectacles.....	C1 à C7
horaires.....	C4, C5
Bandes dessinées.....	C10
Bridge.....	C13
Décès.....	C15
Economie.....	B6 à B12
Etes-vous observateur?.....	B13
Feuilleton.....	B15
Horoscope.....	B14
La Presse des SIX-DOUZE.....	A8
Le monde.....	B4, B5, C16
Loterie.....	A4
Mots croisés.....	C11
«Mot mystère».....	C12
Quoi faire.....	C8
Television.....	C1, C3, C7
Tribune libre.....	B2, B3
TABLOID SPORTS	
Michel Blanchard.....	5
Mots croisés.....	14



Les millions sont là, la zizanie aussi

Les acheteurs des Expos risquent de manquer de temps

DENIS ARCAND

Ce n'est pas l'argent qui manque pour que se fasse la vente des Expos au consortium de Claude Brochu.

La Presse a appris hier que les fameux 100 millions demandés par Charles Bronfman sont réunis. Mais la transaction demeure incertaine, au moment où l'on touche à l'échéance ultime de M.

Bronfman pour la vente des Expos au consortium qui garantirait la présence de l'équipe à Montréal.

De plus, le *Globe & Mail* de Toronto d'aujourd'hui rapporte qu'un homme d'affaires du nom de Jim Mills a offert d'acheter les Expos, qui deviendraient la deuxième équipe de la Ville-Reine. L'offre est toutefois décrite par le président des Expos, Clau-

de Brochu, comme étant non pertinente.

Pour Montréal, en effet, le problème se situe entre Martin Stone et le président du Fonds de Solidarité, Claude Blanchet, qui est le négociateur principal du consortium local. MM. Stone et Blanchet, hier soir, n'avaient pas encore réussi à s'entendre sur la répartition du pouvoir et de l'investissement dans la société

en commandite qui achèterait les Expos.

M. Stone représente jusqu'à 30 millions (CAN) fournis par lui-même, son associé William Berkeley, de Hartford, et un ami torontois encore non identifié. Mais M. Blanchet et certains membres du consortium estiment que cet investissement étranger — et le pouvoir qui viendrait avec — serait trop considérable.

Cette tendance chez les investisseurs a son expression la plus extrême chez Avie J. Bennett, nationaliste canadien et président-directeur général de la maison d'édition torontoise McLelland-Stewart. M. Bennett, qui avait engagé cinq millions provenant de sa fortune personnelle, a carrément menacé de suivre l'exemple de Bombardier et de retirer ses

VOIR EXPOS EN A2

Jeune homme abattu après un vol de nourriture

ANDRÉ CÉDILOT

Un jeune Latino-Américain a été abattu par un policier, dans la nuit d'hier, après avoir dérobé un pain, des oeufs et du jambon, d'une valeur d'un peu plus de 10\$, dans un dépanneur du secteur Cartierville, dans le nord de Montréal.

En fin de journée, hier, les enquêteurs de la Sûreté du Québec affirmaient toujours ne pas connaître l'identité de la victime, ni son âge. Ils comptaient sur l'interrogatoire d'un autre Sud-Américain de 24 ans qui avait été vu en sa compagnie, près du dépanneur, pour en savoir davantage.

Le prévenu avait été arrêté sur les lieux du drame, à la demande du policier impliqué dans l'affaire. Selon la SQ, il était bourré de drogue ou d'alcool, de sorte qu'il n'a pu répondre immédiatement aux questions des enquêteurs.

Dans l'intervalle, une équipe d'enquêteurs dirigée par le caporal Gaetan Choinière, de la SQ, a reconstitué sur place les moindres détails du terrible événement, en présence du policier qui a ouvert le feu sur la victime.

Selon les informations obtenues, le policier, en civil, patrouillait seul à bord d'une voiture banalisée, vers 2 h 30, lorsqu'il a aperçu deux jeunes gens qui déambulaient dans la rue. Tandis que l'un poursuivait son chemin, l'autre est entré au Provi-Soir situé au 5195 rue de Salaberry.

Comme si rien n'était, le suspect s'est rendu à l'arrière du magasin, où il a pris une douzaine d'oeufs, du jambon et un pain. Selon le commis, il aurait aussi tenté de s'emparer d'une liasse de billets de Loto-Québec étalée sur le comptoir, avant de prendre la fuite à l'arrivée d'un client.

Flairant ce qui s'était passé, le policier a interpellé l'inconnu à peu de distance du dépanneur. À la suite d'une bousculade, le suspect s'est enfui à l'arrière d'un immeuble du 5300 rue Salaberry.

Après une longue course à travers un stationnement en béton et un sombre passage piétonnier qui longe de nombreux bâtiments, les deux hommes ont enjambé un muret et sauté d'une hauteur de six ou sept pieds pour aboutir dans l'entrée du 5500 rue de Salaberry. Quelques secondes plus tard, c'était le drame...

Debout, face à face, à quelques pieds l'un de l'autre, les deux hommes se sont défilés, le fugitif avec un couteau et le policier avec son revolver. «Si tu tires pas, moi je te passe...», aurait crié le suspect, en anglais. Au même moment, il aurait brandi son arme, tout en s'avancant. Le policier a fait feu et l'a atteint à l'abdomen.

Selon les enquêteurs, un seul coup de feu a été tiré. L'homme a vacillé, puis s'est effondré sur le trottoir. Sous le choc, son couteau portant une lame de quatre ou cinq pouces aurait été propulsé à une bonne dizaine de pieds. Pendant que des ambulanciers tentaient de le ranimer, l'autre individu d'origine latino-américaine s'est pointé. Il a immédiatement été mis sous arrêt par les policiers du poste 41 arrivés en renfort.

Le jeune homme est mort quelques heures après son arrivée à l'hôpital Sacré-Coeur de Cartierville.

Hier, des rumeurs ont circulé à l'effet qu'une jeune femme de 20 ans aurait vu le policier en possession d'un couteau avant que le coup de feu ne soit tiré. Les enquêteurs de la Sûreté du Qué-

VOIR VOL EN A2



Le premier ministre Margaret Thatcher quitte, un peu voutée, le 10 Downing Street pour aller présenter sa démission à la reine Elisabeth.

PHOTO AP

Exit Maggie

3 candidats veulent la place de la Dame de fer à la tête du Royaume-Uni

d'après AFP, AP, UPI et Reuter
LONDRES

Le premier ministre britannique, Margaret Thatcher, aux prises avec son propre parti en raison de son opposition agressive à une plus grande intégration européenne, a renoncé hier à son poste après onze années et demie au pouvoir.

À la suite de son rival, l'ancien ministre de la Défense Michael Heseltine, deux autres candidats briguent la succession de la Dame de fer.

Deux collaborateurs de «Maggie», le secrétaire au Foreign Office, Douglas Hurd, et le chancelier de l'Echiquier, John Major, ont en effet fait acte de candidature afin de barrer la route à Michael Heseltine.

Mme Thatcher, contestée pour sa politique sociale et sa résistance à l'intégration européenne, a annoncé hier qu'elle n'entendait pas représenter sa candidature au poste de leader du parti. Elle quittera la tête du gouvernement une fois son successeur désigné, mardi ou jeudi prochains.

Cette démission a surpris le monde entier: on s'attendait à voir la locataire du 10 Downing Street s'accrocher bec et ongles à son poste. Mais son départ a été accueilli en coulisses avec soulagement à la CEE, où l'on rendait toutefois hommage à sa forte personnalité et à son courage.

Agée de 65 ans, elle avait été mise en ballottage par Michael Heseltine lors d'un premier vote du groupe parlementaire conservateur mardi. Le vainqueur du prochain scrutin, le 27 novembre, mettra fin à ses onze années au pouvoir, à moins qu'un troisième tour ne soit nécessaire deux jours plus tard.

«J'ai estimé que je servais mieux l'unité du

VOIR THATCHER EN A2

«Shocking»: les Anglais sont sidérés

MICHÈLE OUMET
envoyée spéciale
La Presse À LONDRES

«Shocking.»

Les Anglais n'en revenaient tout simplement pas hier de la démission de Mme Thatcher.

Dès 10 h 30, quelques centaines de personnes s'agglutinaient devant le 10 Downing Street, résidence officielle du premier ministre, afin de voir Mme Thatcher. Il faisait froid mais les gens, indifférents au temps peu clément, faisaient le pied de grue tout en discutant avec un flegme très britannique.

Paul Farrell et Neil Dishington, par exemple, deux jeunes hommes de 23 et 27 ans, portant complet et cravate, ne dissimulaient pas leur joie devant la démission de Mme Thatcher.



«Il était temps qu'elle parte!»

Ils ont appris la nouvelle dans le train de banlieue qui, tous les matins, les amène dans le centre de Londres pour leur travail.

«Il y avait une rumeur dans le train, raconte Neil, et lorsqu'un des passagers a confirmé la démission de Mme Thatcher, les gens ont applaudi.»

«Elle était trop dure, peut-être par-

ce qu'elle était une femme et qu'elle sentait le besoin de faire ses preuves.»

Paul et Neil tiennent à rester en face du 10 Downing Street même s'ils savent qu'ils ne pourront avoir qu'une vision très fugitive de Mme Thatcher lorsqu'elle quittera sa résidence, vers midi trente, pour rencontrer la reine et lui remettre officiellement sa démission.

«Thatcher était associée aux années 1980 qui ont été surtout marquées par l'égoïsme du peuple britannique qui ne pensait qu'à faire de l'argent. Au cours de la décennie 1990, nous devons penser à plus long terme et nous occuper des questions sociales.»

Arthur Sharp, ancien journaliste à la retraite, conservateur convaincu depuis plus de 30 ans, affirme également que Mme Thatcher a fait son

VOIR ANGLAIS EN A2

Rémillard craint un référendum trop précipité

PAUL ROY
JOLIETTE

Gil Rémillard croit prématuré de parler de référendum après seulement trois semaines d'audiences publiques à la Commission Bélanger-Campeau sur l'avenir constitutionnel du Québec.

«Nous n'avons pas le droit de tenir un référendum si nous n'avons pas le maximum de chances de réussir. Parce que ce serait affaiblir le Québec et nous



n'avons pas le droit d'affaiblir le Québec.»

Le ministre québécois de la Justice et des Affaires intergouverne-

mentales canadiennes réagissait à une affirmation faite la veille par le chef du Bloc québécois, Lucien Bouchard, également membre de la Commission B-C.

Selon M. Bouchard, un consensus se développe à la commission sur la nécessité de tenir un référendum, dès après la fin de ses travaux, le printemps prochain.

«S'il existe un consensus assez fort, assez solide, on verra», a dit hier M. Rémillard. «C'est certain qu'un référendum est le moyen le plus démocratique de consulta-

tion de la population. Mais nous sommes ici pour donner une nouvelle force au Québec, pas pour l'affaiblir, alors il est beaucoup trop tôt.»

Le moins que l'on puisse dire, c'est que ce consensus dont parle M. Bouchard est loin de faire consensus.

«M. Bouchard part de la prémisse que tout le monde veut la souveraineté», signale la députée de Vachon, Christiane Pelchat. «Ce n'est pas du tout évident que

c'est ça qui va sortir de la commission.»

«Un référendum sur quoi?» demande pour sa part Ghislain Dufour, président du Conseil du patronat du Québec. «Si M. Bouchard propose un référendum sur le fédéralisme renouvelé, je suis d'accord...»

D'autres, comme le président du mouvement Desjardins, Claude Bélard, se rangent toutefois de l'avis de M. Bouchard. «Nous n'avons pas discuté de référen-

VOIR AVENIR EN A2

ACTIVEZ VOTRE REER DÈS MAINTENANT

C'EST PLUS PROFITABLE!

+1/4%
jusqu'au 31 déc. '90

Le Trust Général met du succès dans vos affaires



11.50%
1 AN INTÉRÊT ANNUEL
*Ce taux peut changer sans préavis.

Montreal
Place du Carrefour Laval 882-3200
5995 boul. Gouin Ouest, Montréal 745-1515

955 boul. St-Jean, Pointe Claire 694-5670
Centre Rockland, Ville Mont-Royal 341-1414
1 avenue Vincent d'Indy, Outremont 739-3265

1020, avenue Laurier Ouest
Outremont 772-4777
Place Ville Marie, Montréal 861-8383

1100 rue University, Montréal 871-7200
Place d'Anjou, Anjou 355-4780
Carrefour Amprogron, Laval 366-0730

Place Portobello, Brossard 466-2500
209, boul. St-Willard, Lavalier
St-Lambert 466-8666

SUITE DE LA UNE

THATCHER

Exit Maggie

parti et les perspectives de victoire lors d'élections générales si je me désistais pour permettre à des collègues du cabinet de présenter leur candidature à la direction (du parti)», a expliqué Margaret Thatcher. Leader du parti depuis 1975, elle était au pouvoir depuis le 3 mai 1979.

Elle n'avait obtenu mardi que 204 voix contre 152 à son ancien ministre de la Défense. Le collège électoral était composé des 372 élus conservateurs à la Chambre des communes.

Dans les coulisses du Parlement européen à Strasbourg, quelques bouteilles de champagne ont été débouchées pour fêter, selon l'expression d'un diplomate d'un pays méditerranéen à la commission de Bruxelles, «la fin du règne de la terreur».

«Tout ce qu'elle savait dire, c'était non. Si vous lui aviez demandé: 'Avez-vous l'heure?', elle aurait répondu 'Non!' même avec 25 montres en poche», a renchéri un expert proche de la mission italienne. Apprenant la nouvelle au cours d'une réunion, les ambassadeurs allemand et italien à la CEE, radieux, se sont serrés la main.

Pour le premier ministre belge Wilfried Martens, cette démission rend possible la conclusion en 1991 d'un accord sur l'union monétaire et politique des Douze.

Les marchés financiers britanniques ont sombré dans la déprime en fin de journée après avoir accueilli positivement la démission du premier ministre. «Elle va me manquer parce que j'appréciais la valeur de ses conseils, la sagesse due à sa longue expérience», a déclaré George Bush en visite auprès des soldats américains en Arabie saoudite.

À Moscou, le porte-parole du ministère des Affaires étrangères, Guennadi Guerassimov, a dit sa surprise: «Pour nous, la Dame de fer allait se battre jusqu'au bout». Ce surnom de «Dame de fer» avait été trouvé par la Pravda. «C'est une personnalité historique qui a aidé l'URSS à se rapprocher de l'Europe», a-t-il dit.

Les Britanniques ne s'attendaient pas à cette démission. Mardi soir, apprenant les résultats du premier tour, Margaret Thatcher avait annoncé qu'elle entendait poursuivre le combat, ce qui correspondait d'ailleurs à la pugnacité de son caractère.

Le leader du Parti travailliste, Neil Kinnock, a réclamé la tenue d'élections générales anticipées. Le mandat actuel du parlement arrive normalement à expiration à la mi 1992.

Michael Heseltine a rendu hommage au premier ministre pour sa «remarquable contribution à l'Histoire de la Grande-Bretagne».

Le président du Parti conservateur, Kenneth Baker, a dit sa «grande tristesse de voir s'en aller notre plus grand premier ministre en temps de paix».

Le premier ministre canadien, Brian Mulroney, qui s'est constamment opposé à Mme Thatcher au sein du Commonwealth sur la question des sanctions contre l'Afrique du Sud, a rendu hommage hier à la «fermeté des principes» de la Dame de fer et à la «tenacité avec laquelle elle les a continuellement défendus».

«Le Canada a perdu une amie et une alliée loyale et dévouée, mais nos relations vont rester fécondes avec l'Europe et le Royaume-Uni», a dit le premier ministre canadien.

En France, François Mitterrand, dans une lettre adressée à Margaret Thatcher, écrit qu'elle a marqué «l'histoire de son pays et de l'Europe».

Son prédécesseur, Valéry Giscard d'Estaing, a déclaré: «Le rideau tombe sur la Dame de fer.



L'allégresse a gagné Londres à l'annonce de la démission de Mme Thatcher, témoin ce jeune couple qui débouche une bouteille de champagne devant le Palais de Buckingham, où la foule s'était massée hier afin d'assister à l'arrivée du premier ministre, tenu, par la tradition, d'aviser personnellement la reine de sa décision.



Les enquêteurs de la Sûreté du Québec ont reconstitué les moindres détails du tragique événement en compagnie du policier de la CUM (l'homme qui porte un blouson de cuir, au centre de la photo).

Elle a droit, je crois, à nos applaudissements. Il faut dire, jugeant ces 10 ans, que la Dame de fer était une grande dame».

La reine Elizabeth pourrait conférer un titre à son premier ministre démissionnaire — peut-être celui de comtesse de Grantham, la ville de l'est de l'Angleterre où elle est née il y a 65 ans, au-dessus de l'épicerie que tenait son père.

ANGLAIS

«Shocking»: les Anglais sont sidérés

temps.

«C'est une grande dame, respectée en Europe et dans le monde. Elle a sorti l'Angleterre du marasme et a mis de l'ordre dans le pays mais son époque est terminée.»

M. Sharp compare d'ailleurs Mme Thatcher à Winston Churchill, cet homme d'État britannique qui a marqué la politique anglaise au cours de la Deuxième Guerre mondiale. Elle aurait, croit-il, perdu les prochains

élections si elle était restée en poste. «Elle n'écouterait personne, explique M. Sharp. Ni ses députés, ni ses ministres et encore moins le peuple. Si elle était restée, elle n'aurait pas eu mon vote.»

Vers midi, la foule grossit. D'une centaine, elle passe à près d'un millier selon un des agents chargés d'endiguer les curieux.

Une vieille femme passe avec une pancarte où on peut lire «Thatcher est partie. Hourrah! Maintenant, il faut se débarrasser du reste.» Le reste, c'est le gouvernement conservateur.

L'esprit est à la fête mais une certaine sobriété entoure l'événement. C'est la fin d'une époque, la fin du «thatcherisme» qui a irrémédiablement marqué l'histoire de la Grande-Bretagne au cours des années 1980.

Ici et là, on aperçoit des gens avec des fleurs. Elles sont pour Mme Thatcher. Il lui reste encore quelques admirateurs.

Neil Kinnock, le chef du Parti travailliste, le plus important parti d'opposition, aurait probablement remporté les élections en 1991 mais la démission de Mme Thatcher a déjoué ses plans. L'impopularité du gouvernement conservateur, attribuable surtout à des politiques comme la fameuse taxe sur l'habitation, la «Poll tax», jugée inique par les Anglais, était associée à Mme Thatcher.

Avec sa démission, elle met le Parti travailliste dans l'embarras et donne une chance à son propre parti de retrouver son unité passablement écorchée par son attitude intransigente sur certaines questions comme le rôle de la Grande-Bretagne dans l'Europe de 1992.

Fiona MacDonald, 32 ans, a appris la démission de Mme Thatcher alors qu'elle faisait ses courses dans le centre-ville. Ce sont d'ailleurs les employés d'un magasin qui lui ont appris la nouvelle. Comme plusieurs Londoniens, elle s'est rendue au 10 Downing Street. Mme MacDonald est travailliste.

«J'aurais préféré que Mme Thatcher soit battue dans une élection générale et non par un vote des députés du Parti conservateur. Elle était tellement convaincue qu'elle avait toujours raison. Elle n'était pas arrogante mais elle se comportait comme une maîtresse d'école. Si elle

n'avait pas démissionné, elle aurait perdu les prochaines élections. Son départ va nuire au Parti travailliste.»

Pour Marcus Nodder, un jeune homme de 23 ans, conservateur modéré qui, à l'exemple de ses compatriotes, attend avec patience la sortie de Mme Thatcher de sa résidence, les ministres du gouvernement conservateur ont trahi Mme Thatcher et ont forcé sa démission.

«Elle était avant tout intéressée à sa carrière et si son entourage immédiat n'avait pas fait autant de pressions, je crois qu'elle n'aurait pas démissionné.»

Marcus Nodder n'avait que 12 ans lorsque Mme Thatcher a été élue pour la première fois premier ministre. «Je suis ici parce que je veux savoir ce qui va se passer. C'est un moment historique.»

A midi trente, Mme Thatcher quitte le 10 Downing Street. Les curieux ne voient qu'une voiture leur passer rapidement sous le nez mais ils savent que Mme Thatcher y est. Elle est copieusement huée. On entend des hurrahs et des applaudissements.

Puis la foule se disperse tranquillement. Chacun retourne à ses occupations mais la fin du règne de la Dame de fer n'a pas fini d'alimenter les discussions.

VOL

Jeune homme abattu après un vol de nourriture

bec se sont toutefois empressés de nier ces informations.

C'est le quatrième tragique événement du genre à se produire sur le territoire de la CUM en moins de douze mois. Dans tous les cas, les policiers ont été blanchis.

EXPOS

Les millions sont là, la zizanie aussi

billes si un Américain faisait partie du groupe d'acheteurs.

À l'autre extrémité du spectre, on retrouve un groupe majoritaire mais plus ou moins homogène d'investisseurs — parmi lesquels les Caisse populaires, Coca-Cola et le Groupe Maxwell — qui n'ont

rien contre la présence de fonds étrangers et qui s'inquiètent vivement de voir passer l'échéance fixée par M. Bronfman si les deux parties ne mettent pas de l'eau dans leur vin.

Selon des sources, la situation est suivie avec autant de préoccupation par le gouvernement du Québec que par l'organisation du baseball majeur.

Par ailleurs, une autre source proche de la négociation avait déjà fait état à La Presse, dans l'édition d'hier, de «flammèches» entre M. Stone et M. Claude Blanchet, principal négociateur du consortium et président du Fonds de Solidarité.

Des sources ont d'ailleurs déclaré que M. Blanchet a exhorté les membres du consortium, lors de la réunion de vendredi dernier, à ne pas écarter l'espoir de déboucher d'autres investisseurs locaux, ce qui permettrait de se passer de tout investissement étranger.

M. Blanchet n'a pu être joint hier soir.

M. Brochu s'est refusé à tout commentaire.

Quant à M. Stone, qui n'a pas voulu, hier, confirmer ou infirmer les informations de La Presse, il avait déclaré dans ces pages, le 11 novembre, qu'il refuserait de participer à une société en commandite qui fonctionnerait en comité. Il avait alors fortement insisté sur la nécessité d'un consortium qui serait mené par lui-même et Claude Brochu, l'actuel président des Expos.

Les autres investisseurs regroupés par M. Brochu disposent d'environ 50 millions, auxquels s'ajoutent 33 millions en fonds publics temporaires fournis par Montréal et Québec.

Ces difficultés culminent au moment l'on touche la date ultime fixée par Charles Bronfman pour la vente des Expos à des intérêts montréalais.

Selon des sources, l'échéance fixée par le milliardaire montréalais pour la signature d'un pacte avec des intérêts locaux est «la fin de cette semaine». Que cela signifie ce soir ou que cela comprenne le week-end, une chose est certaine: à moins qu'une offre jugée sérieuse soit déposée dans les délais les plus brefs par une société en commandite légalement constituée, Bronfman mettra quelque un au téléphone lundi matin au plus tard, avec mission de ramener la demi-douzaine de groupes financiers américains qui veulent acheter la concession à prix fort pour la déménager aux États-Unis.

Si Bronfman est contraint de vendre à un groupe d'une ville américaine, il aura en effet besoin d'un minimum de temps pour conclure la transaction, qu'il veut faire avaliser par le Baseball majeur lors des assises annuelles, qui se termineront le 5 décembre.

AVENIR

Remillard craint les effets d'un référendum prématuré

dum à la commission. Nous nous contentons d'écouter. Mais dans les discussions hors-commission, il est évident que nous allons devoir nous en remettre au peuple le plus tôt possible.»

Les deux co-présidents, Michel Bélanger et Jean Campeau, et les 35 commissaires, complétaient leur troisième semaine d'audiences publiques, hier à Joliette. En tout, ils ont siégé une centaine d'heures depuis le début des travaux.

Dans le groupe, on retrouve des syndicalistes, des patrons, des fédéralistes, des souverainistes... Et à peu près tout le monde s'entend pour vanter le climat qui règne.

«Je sens beaucoup de respect, aucune agressivité, aucune tension», affirme Jean-Pierre Hogue, député conservateur d'Outremont à la Chambre des communes.

«Au début, j'avais beaucoup d'appréhensions», dit pour sa part Jacques Proulx, président de l'Union des producteurs agricoles (UPA). «Mais mon opinion a changé. L'esprit est très bon, je sens une volonté de la part de la majorité des membres d'en arriver à un consensus.»

M. Proulx admet que pour atteindre ce consensus, «tout le monde va devoir bouger.» «Moi, je suis prêt à bouger.»

— Souverainiste?

— Je suis en faveur de l'autonomie. Souverainiste, c'est la même chose, mais c'est identifié à un parti... Définissons d'abord ce qu'on veut et trouvons les mots ensuite.

D'autres, toutefois, ne partagent pas l'optimisme de M. Proulx. «Personne autour de cette table n'a changé d'idée», affirme Ghislain Dufour, président du Conseil du patronat et associé au clan fédéraliste.

Un autre fédéraliste, André Ouellet, député libéral de Papiineau-Saint-Michel aux Communes, soutient que six des commissaires sont «inflexibles»: les six

représentants du Parti québécois...

Le fait est que la majorité des commissaires sont assez bien identifiés à une des deux principales options. «Nous, c'est sûr que nos positions sont claires», admet le député péquiste de Lac-Saint-Jean, Jacques Brassard. «Mais chez certains députés libéraux, il y a une réflexion.»

Christiane Pelchat le reconnaît: «Moi-même, je suis en pleine réflexion.»

— Jusqu'où votre réflexion risquerait-elle de vous mener?

— Je ne sais pas. Les péquistes voudraient évidemment qu'on adopte leur projet tel quel...

Guy Bélanger, député libéral de Laval-des-Rapides, se dit lui aussi en réflexion. «Je pense qu'on s'en va vers la souveraineté-association», laisse-t-il tomber.

«Mais une souveraineté faite intelligemment, sans créer de climat de panique. Le PQ dit séparons-nous d'abord et négocions ensuite. Moi je dis négocions une association first of all.»

— Et le pouvoir de négociation, dont parlent les souverainistes?

— Quel pouvoir de négociation vont-ils avoir de plus? On n'est pas dans une république de bananes, il va falloir se parler, (le Canada) c'est nos voisins!

Décidément, quand on croit s'entendre, on ne s'entend plus. Mais il reste quatre mois...

En attendant, tout le monde est fou des deux co-présidents, Michel Bélanger et Jean Campeau. «Impeccables», commente le péquiste Jacques Brassard. «Au début, je pensais que c'était une solution bâtarde, mais je me rend à l'évidence que c'est la solution idéale.»

«Bélanger est plus flamboyant, Campeau fait plus technicien, mais les deux se complètent merveilleusement», dit Jacques Proulx.

«Très complices», opine Christiane Pelchat. «Leur entente est plus que superficielle. Ils sont crédibles, intéressés, dévoués et très ouverts. Ils ont vraiment à cœur la réussite de cette commission.»

Jeune assassiné à Lasalle

■ Un jeune homme de 19 ans assassiné a été découvert, hier vers 17 h 30, dans un appartement situé au 9209 de la rue Airline, à Lasalle, à l'ouest de Montréal.

La victime avait une large plaie à la boîte crânienne. Au moment de mettre sous presse, le porte-parole du SPCUM ne pouvait encore donner aucun détail sur les circonstances de ce 63e meurtre à survenir sur le territoire de la CUM depuis le début de l'année.

Les sergents-détectives Paul Thérien et Pierre Grignon de la section des homicides du Service de police de la communauté urbaine de Montréal ont été chargés de l'enquête.

Précision

■ Dans l'article publié hier sur la persévérance des étudiants à l'université de Montréal, il faut préciser que la direction de cette université ne délaisse pas la cote Z dans la méthode d'évaluation. Cependant, elle accorde maintenant aussi de l'importance au collège d'origine de l'étudiant dans les critères d'admission.

Où donner de son sang

■ Aujourd'hui, la Croix-Rouge attend les donneurs aux endroits suivants:

- à Montréal: Centre permanent de la Croix-Rouge, 3131 rue Sherbrooke Est, de 9 h à 18 h;
- à Saint-Hubert: Base des Forces canadiennes, centre d'instruction, Édifice 162, rue Leckie, de 10 h à 15 h;
- à LaSalle: Seagrams ltée, cafétéria, 225, rue Lafleur, de 10 h à 15 h 45;
- à Sainte-Dorothée: Chevaliers de Colomb, École Paul VI, 510, boulevard Samson, de 14 h 30 à 20 h 30;
- à Saint-Hubert: Organisée par le Club Optimiste, Complexe Cousineau, 5245, boulevard Cousineau, devant Ro-Na, de 14 h 30 à 20 h 30.

La Quotidienne

Tirage d'hier

à trois chiffres 658
à quatre chiffres 8171

ABONNEMENT 285-6911

Le service des abonnements est ouvert du lundi au vendredi de 7 à 18h.

REDACTION 285-7070

PROMOTION 285-7100

COMPTABILITÉ 285-6892

Grandes annonces 285-6900

Annonces classées 285-6900

ANNONCES CLASSEES

Commandes ou corrections

lundi au vendredi de 8h à 17h.

285-7111

GRANDES ANNONCES

Détailants 285-7202

National, Télé-Presse 285-7306

Vacances, Voyages 285-7265

Carrières et professions, nominations 285-7320

La Presse

LA PRESSE est publiée par LA PRESSE, L.T.E.E., 7, rue Saint-Jacques, Montréal H2Y 1K3. Seule la Presse Canadienne est autorisée à diffuser les informations de «LA PRESSE» et celles des «Lettres de la Presse Associée» et de «Reuter». Tous droits de reproduction des informations particulières à LA PRESSE sont également réservés. «Coursier de la deuxième classe — Enregistrement: numéro 1400 — Port de retour garanti. (USP5003692) Champlain N.Y. 12919-1518.

RENSEIGNEMENTS 285-7272



VENDREDI 23 NOVEMBRE 1990

47-5-01

Cahier SPECIAL

DEMAIN

DANS

La Presse

Le Sheraton Laval

Il y a dix ans on inaugurerait, à la croisée de la 440 et de l'autoroute du nord, l'hôtel Sheraton Laval — coup d'audace devenu une éclatante réussite — Le cahier trace un portrait sur le vif de cet ensemble hôtelier qui complète le Centre des Congrès de Laval: la vie d'hôtel au jour le jour, la gestion originale d'une entreprise complexe et une entrevue avec le président des Hôtels F.L. Michel Fournelle.

Les cols bleus de Laval peuvent déclencher la grève

JEAN-PAUL CHARBONNEAU

■ Les cols bleus de Laval ont rejeté hier dans une proportion de 97 p. cent le rapport du conciliateur dans le conflit qui les oppose à l'administration municipale.

Selon le vice-président du syndicat des cols bleus, Isidore Renaud, les dirigeants peuvent maintenant déclencher la grève dès qu'ils le jugeront opportun. Si l'impasse persiste, les dirigeants syndicaux se présenteront devant le Conseil des services essentiels et feront par la suite parvenir un avis de sept jours au ministère du Travail.

Trois-cent-vingt-huit employés manuels ont voté et 344 se sont prononcés contre le rapport du conciliateur Fernand Matheau, le même qui agit dans le conflit à la Société des alcools du Québec.

Selon M. Renaud, les pourparlers achoppent sur plusieurs points, dont la sous-traitance, l'assurance collective et les salaires. Le syndicat veut aussi que l'ancienneté des sur-

numéraires soit considérée lorsqu'un poste régulier devient vacant.

La convention collective de travail est échue depuis le 2 février 1990.

De février à septembre, la Ville offre des hausses de salaire de 3 p. cent, d'octobre à mai le même pourcentage et de juin à janvier 1992, 2,75 p. cent. Le syndicat demande 8 p. cent par année pour un contrat de deux ans.

Le porte-parole syndical a souligné que les deux parties s'étaient rencontrées 25 fois devant le conciliateur.

De son côté, le chef négociateur patronal Gilles Laporte a mentionné que le conciliateur pensait qu'il se devait de produire un rapport à la suite des nombreuses rencontres.

«Je ne comprends cependant pas les négociateurs syndicaux qui, tout comme nous, ont parqué le rapport. Par contre, les autorités municipales ne se sont pas prononcées encore», a précisé M. Laporte.

Les négociateurs des deux parties doivent se retrouver devant le conciliateur la semaine prochaine.

Le tribunal condamne un propriétaire qui refuse de louer un logement à des aveugles

Le couple Ouellette écrit une page dans la jurisprudence du Québec

PIERRE BELLEMARE

■ Émile Ouellette, un handicapé visuel, et sa conjointe, également atteinte de cécité, étaient au bord des larmes, au moment de sortir hier de la salle d'audience du Palais de justice de Longueuil, en compagnie de leur chien-guide.

Le juge Robert Sansfaçon, de la Cour du Québec, venait de condamner à une amende de 450\$ Léo Poirier, 67 ans, un propriétaire d'immeuble qui a refusé, le printemps dernier, de louer un logement au couple handicapé.

«C'est une grande victoire pour l'ensemble des personnes qui souffrent du même handicap que le nôtre», a lancé M. Ouellette. «Il s'agit d'un précédent dans les annales judiciaires du Québec», renchérit le procureur de la Couronne, Me Lyne Morais, tout aussi heureuse qu'épuisée à sa sortie du tribunal.

«Jamais n'a-t-on plaidé une telle cause devant la Cour», a-t-elle ajouté, en félicitant chaleureuse-

ment le couple Ouellette et les quelques personnes de l'entourage.

«Ils viennent d'écrire une page dans la jurisprudence du Québec. Jusqu'à maintenant, aucun jugement n'avait été rendu dans une cause où des gens se voient refuser un logement sur une base de discrimination provoquée par un handicap visuel», affirme Me Morais.

La plainte émanait d'ailleurs de la Commission des droits et libertés de la personne et c'est Me Morais qui l'a portée devant le juge Sansfaçon.

De son côté, l'accusé a préféré se défendre seul, sans avocat. Sa conjointe occupait le fauteuil habituellement réservé à l'avocat de la défense.

Il a tenté, tant bien que mal, de justifier son refus devant le magistrat, mais en vain. M. Poirier a définitivement rendu les armes, lorsque Me Morais a prouvé, à l'aide de témoins, qu'il était prêt à louer son appartement à des voyants, en deux occasions, immédiatement après avoir opposé

une fin de non recevoir au couple Ouellette.

Selon la preuve retenue, M. Poirier a aussi refusé de louer son logement de la rue Notre-Dame-de-Grâce, à Longueuil, à un autre non-voyant qui, comme l'a indiqué Me Morais, servait d'agent double.

L'accusé piégé

Ce non-voyant, un ami du couple Ouellette, qui est allé frapper à la porte de M. Poirier pour louer un logement, était envoyé par la Commission des droits et libertés de la personne.

«M. Poirier a ainsi repoussé le couple Ouellette et un autre non-voyant du logement. Du même souffle et à la même période, il était cependant disposé à le louer à deux visiteurs non atteints d'un handicap visuel. Aux personnes victimes de cécité, il conseillait d'aller vivre dans des institutions spécialisées ou de partager le logement avec une troisième personne capable de voir normalement».

«En somme, conclut Me Morais, le propriétaire a posé des conditions inimaginables aux handicapés visuels et, avec les autres, il n'avait aucune objection à louer le logement».

M. Ouellette voulait s'installer à Longueuil avec sa conjointe, en mars dernier, parce qu'il occupait un emploi de réceptionniste au bureau régional du ministère de l'Éducation, près du métro.

L'amende de 450\$ imposée à M. Poirier — le maximum est fixé à 575\$ par la loi — sera versée dans le fonds consolidé de la province. En soi, le couple Ouellette n'a rien gagné. Mais le précédent qu'il vient de créer pourra éventuellement être invoqué par d'autres handicapés visuels, à qui on refuserait un logement.

Le couple Ouellette a enfin la possibilité de poursuivre M. Poirier, en matières civiles, pour le préjudice qu'il a subi. La question reste à évaluer. Pour l'instant, il savora sa victoire devant la Cour du Québec. À noter que le juge Sansfaçon a rendu sa décision séance tenante.

Hausse des évasions à Bordeaux

PATRICK GRANDJEAN

■ Le nombre d'évasions à l'établissement de détention de Montréal a presque doublé cette année. Il est en nette recrudescence, a reconnu hier son directeur, M. Arthur Fauteux.

Ce sont 15 détenus et prévenus qui ont déjà pris la poudre d'escampette de la «prison Bordeaux», contre sept par an, au maximum, dans les années antérieures, a indiqué M. Fauteux.

Selon le directeur, les prisonniers ont profité des travaux d'aménagement en cours pour s'évader. La démolition des anciens ateliers de Bordeaux ont nécessité l'ouverture d'une brèche dans le mur d'enceinte et quatre prévenus en ont profité.

«La tentation était forte. Mais nous avons accru la surveillance de ce secteur», a expliqué M. Fauteux.

Les travaux à cet établissement situé au 800 ouest, boulevard Gouin, dans le nord de Montréal, ont entraîné le transfert des ateliers dans des locaux situés au 755 ouest, boulevard Henri-Bourassa qui héberge les bureaux du ministère des Transports. Neuf prisonniers en ont profité pour s'enfuir.

La plupart des prisonniers ont agi entre la fin août et le mois d'octobre. Ainsi, le 1er septembre, cinq détenus faussaient compagnie à leurs gardiens, aux ateliers, dans l'après-midi.

Depuis, les mesures de surveillance ont là aussi été améliorées. Mais tant d'évasions réussies ont eu un effet d'entraînement, surtout chez les prévenus qui ne connaissent pas encore leur sentence, a expliqué M. Fauteux.

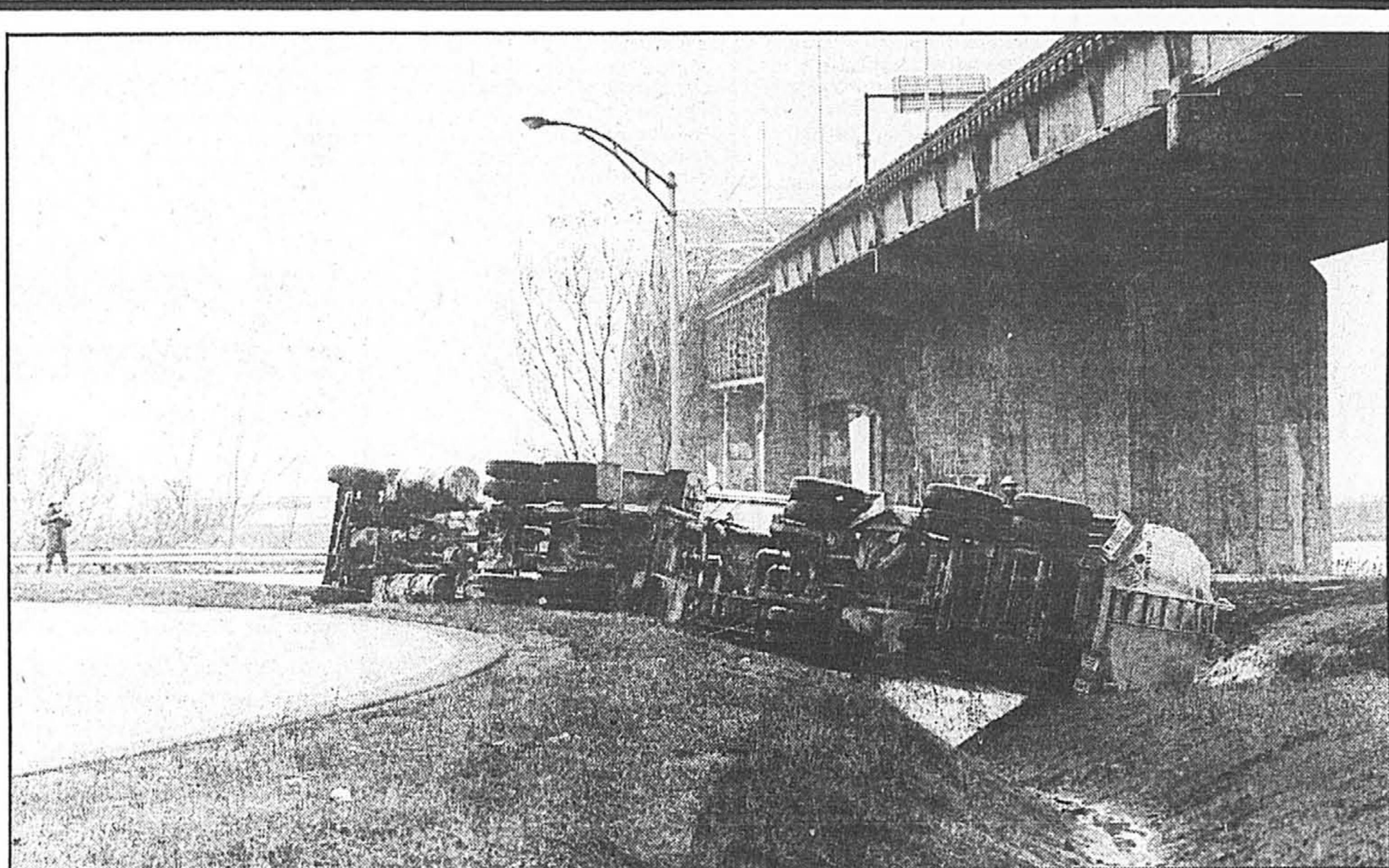
Le centre de détention de Montréal relève de la juridiction provinciale et est donc réservé aux prisonniers purgeant des peines de moins de deux ans. Mais depuis octobre dernier, on y a ouvert un secteur pour les prévenus, a dit M. Fauteux, expliquant que c'est un des facteurs de l'augmentation du nombre de tentatives d'évasion.

La dernière en date s'est terminée mercredi, quand le prisonnier disparu de sa cellule le dimanche précédent a été retrouvé dans un conteneur de déchets. Il espérait sortir par ce moyen, la nuit même, mais les déchets s'accumulaient et plus le temps passait, plus l'espace était confiné... Il a échoué.

Les travaux de réaménagement de l'établissement devraient se poursuivre jusqu'en 1998. La construction de l'édifice qui pourra abriter 182 détenus, doit débiter sous peu.

Cette institution carcérale, ouverte en 1912, compte actuellement 958 prisonniers et peut en accueillir 972. Le surpeuplement chronique de Bordeaux et les saccages qu'il a suscités avaient amené les autorités à transférer les nouveaux prisonniers à un autre centre de détention, à Laval.

M. Fauteux a indiqué que les travaux ne visent pas à augmenter la capacité d'accueil de l'établissement, mais à y aménager les aires d'activités nécessaires.



Un camion-citerne qui contenait 45 000 litres d'essence et 7000 litres de diesel s'est renversé hier sous le pont Champlain, dans la courbe de la voie d'accès reliant la route 132 ouest à

l'autoroute 10 est. Environ 15 000 litres d'essence ont coulé de la citerne.

PHOTO PAUL-HENRI TALBOT, La Presse

15 000 litres d'essence coulent de la citerne d'un camion accidenté, sous le pont Champlain

PATRICK GRANDJEAN

■ Environ 15 000 litres d'essence ont coulé de la citerne d'un camion accidenté, hier après-midi, sous le pont Champlain, à Brossard. Une infime partie s'est déversée dans le fleuve tout proche, créant une flaque multicolore de 30 mètres de diamètre.

Le camion, qui contenait 45 000 litres d'essence et 7000 litres de diesel, s'est renversé dans la courbe de la voie d'accès reliant la route 132 ouest à l'autoroute 10 est, vers 12h45, et a glissé, sur le côté, dans le fossé tout proche.

Cette bretelle d'accès ne devait être ouverte à la circulation qu'en début de soirée.

Le pétrole s'est mis à fuir des cinq hublots situés au sommet de la citerne et a ruisselé plusieurs heures dans le fossé qui débouche dans le fleuve, à environ 60 mètres en contre-bas.

Les pompiers de Brossard ont rapidement mis en place un barrage de sable dans les fossés pour contenir le déversement et arrosé la citerne afin d'empêcher un éventuel incendie.

La citerne n'a pas été percée et la catastrophe a été évitée. «La coordination a été excellente», a souligné M. Pierre Levesque, chimiste d'Urgences-Environnement.

À 16h, un camion-citerne de Petro-Canada est arrivé pour commencer le pompage de la citerne et le transbordement. L'essence, qui appartient à cette société, était trans-

portée par la compagnie Service moderne, a indiqué M. Levesque.

Le conducteur du camion n'a été que légèrement blessé.

La société Sanivan a mis en place une estacade — chaîne de bouées absorbantes — autour de la flaque d'essence sur le Saint-Laurent, pour récupérer l'essence qui s'y était écoulée — environ 100 litres, selon M. Levesque.

Cette entreprise s'est également occupée du nettoyage des deux fossés en récupérant l'eau et la terre contaminées.

Après le pompage de la citerne, vers 17h30, le remorquage a débuté. Il a été terminé en début de soirée. La Sûreté du Québec de Candiac enquête sur cet accident.

Le professeur Michael Massey remis en liberté

■ Un professeur de l'université McGill, qui doit répondre à deux accusations de vol qualifié ainsi qu'à des accusations de possession d'arme et de déguisement, a pu reprendre sa liberté hier en attendant son enquête préliminaire.

Michael Massey, âgé de 49 ans, a été arrêté mardi, peu de temps après un vol à la Caisse populaire Saint-Henri, sise au 1355 rue Saint-Jacques Ouest, par un homme armé d'un fusil de chasse de calibre .12, le visage dissimulé par un bas de nylon.

Massey a été formellement accusé, mercredi, et a pu reprendre sa liberté dès sa comparution. Il devra revenir devant le tribunal le 19 décembre pour connaître la date de son enquête préliminaire.

Le juge Rolande Matte, de la Cour du Québec, a assujéti cette liberté provisoire à certaines conditions. Massey devra demeurer chez lui, sauf pour aller donner ses cours à la faculté d'éducation, ne pas sortir entre 23 h et 7 h, ne pas se rendre à la Caisse populaire Saint-Henri et ne pas posséder d'arme ou de couteau, sauf au restaurant.

Cette affaire inusitée est survenue vers 13 h 30 mardi alors qu'un bandit solitaire faisait irruption à la caisse populaire et se dirigeait vers la directrice de l'établissement. La menaçant de son arme, il lui donnait cinq secondes pour lui remettre l'argent de sa caisse, une somme d'environ 5000\$.

L'argent en main, le voleur s'est enfui à bord d'une auto stationnée tout près de l'institution bancaire mais a été pris en chasse par deux jeunes gens qui ont averti la police à l'aide d'un téléphone cellulaire.

Le voleur a été arrêté après une chasse à l'homme effrénée dans le centre-ville. Un fusil de chasse de calibre .12 et l'argent volé à la caisse ont été retrouvés dans la voiture.

La STL va hausser ses tarifs de 16,8 p. cent en 91

JEAN-PAUL CHARBONNEAU

■ «Victime de son succès», la Société de transport de Laval (STL) est dans l'obligation d'augmenter ses tarifs en moyenne de 16,8 p. cent à compter dès le 1er janvier. À cause d'une intervention de l'opposition, le budget 1991 de la STL n'a cependant pas été adopté comme prévu.

Le président de la STL, Yvon Tremblay, a expliqué hier que l'achalandage avait augmenté de 18 p. cent au cours de l'année qui s'achève. «Chaque nouveau client grossit le problème car, voyez-vous, pour chaque dollar qui entre dans la boîte de perception, il nous faut en trouver deux autres pour offrir le service», a-t-il précisé.

Donc, dès les premières heures

de 1991, l'utilisateur qui paie comptant devra déboursier, selon l'échelle de tarifs adoptée: adultes, 1,75 \$ (actuellement 1,50\$); étudiants, 1 \$ (actuellement 80 cents); personnes âgées, 50 cents (actuellement 45 cents). Le livret de 10 tickets coûtera 15 \$ (actuellement 12,50\$), 7,50 \$ (actuellement 6,75\$) et 4,50 \$ (actuellement 3,75\$).

La carte mensuelle autobus Laval passera à 41 \$ (actuellement 37\$) pour les adultes et à 20,50 \$ (actuellement 18,50\$) pour les étudiants.

Pour ce qui est de la carte régionale qui donne accès au métro, aux autobus de la Société de transport de la Rive-Sud de Montréal (STRSM) et à la STL, son coût mensuel sera fixé prochainement après entente avec les trois organismes siégeant au Conseil métropolitain de transport en commun. Actuellement, il est de

42\$ et la STL va suggérer que sa majoration ne dépasse pas 8\$.

Dans son allocution, M. Tremblay a aussi mentionné que le plus grand pourcentage de la hausse de l'achalandage s'effectuait aux heures de pointe et qu'il arrivait même que des usagers doivent attendre deux ou trois autobus avant de pouvoir monter à bord. «Il n'est pas question de réduire notre service, nous devons l'améliorer et c'est pour cette raison que nous demandons à nos partenaires, l'administration municipale et le gouvernement provincial, d'augmenter leur participation financière», a ajouté le président de la STL.

Neuf pages

On n'écarte pas, si jamais les deux gouvernements ne répondent pas adéquatement, la possibilité de diminuer les services en 1992, tout en augmentant encore les tarifs.

Le conseil municipal de Laval avait été convoqué en assemblée extraordinaire hier midi pour l'adoption du budget 1991 de la STL qui est de 61,5 millions.

Mais après que le leader de l'opposition, Maurice Clermont, eut fait une sortie sur le fait que le document qu'il avait en sa possession, tout comme ses collègues, n'était pas assez explicite, le maire Gilles Vaillancourt a proposé que l'adoption soit reportée à jeudi prochain.

Normalement, chaque conseiller se voit remettre une brique où tous les renseignements pertinents au budget sont expliqués, mais cette fois un document de neuf pages, dont plusieurs ne sont écrites qu'au quart, a été présenté. Cette mesure vise à donner le temps à la direction de la STL de préparer des documents plus clairs si nécessaire.



5^e

Guide de Vacances

La Presse

Hiver au Soleil

un troisième publipostage traitant des destinations ensoleillées à la mode cet hiver. Le cahier de demain mettra en vedette les îles des Bahamas et des Caraïbes... à découvrir au hasard des excursions.

Denise Brousseau pourrait remplacer Michel Pallascio

MARIE-FRANCE LÉGER

■ Les membres du Regroupement scolaire confessionnel (RSC) se réunissent hier soir, pour la première fois depuis les élections de dimanche, afin d'examiner les candidatures à la présidence de leur équipe scolaire. Selon des sources internes du regroupement, M. Jean Trotter, Mme Denise Brousseau et M. Jean-Guy Deschamps pourraient prendre la relève de Michel Pallascio.

Les trois commissaires n'en sont pas à leur premier mandat. Jusqu'à dimanche, M. Jean Trotter occupait le poste de vice-président de la CECM, Mme Denise Brousseau représentait la CECM au Conseil scolaire et M. Jean-Guy Deschamps était membre du bureau de la CECM. La personne choisie occupera vraisemblablement le poste de président de la CECM puisque le RSC a une voix de majorité sur les commissaires du MEMO et sur la candidate indépendante, Louise Laurin.

Selon ces sources, Mme Denise Brousseau a peut-être une longueur d'avance sur les autres candidats car elle aurait la confiance de Michel Pallascio. Pour sa part, la commissaire Brousseau n'a pas écarté l'idée d'occuper ce fauteuil laissé vacant depuis la défaite du chef. «On devient président si on sent une force autour de nous. Ça dépend qui serait à mes côtés», a-t-elle expliqué en entrevue téléphonique.

M. Trotter et M. Deschamps n'ont pas rappelé *La Presse* malgré nos nombreux appels des derniers jours.

Les candidats défaits assistaient également à la réunion d'hier soir où l'on devait discuter des orientations politiques du Regroupement et de la marche à suivre dans le dossier confessionnel. Le RSC devra indiquer sous peu s'il continuera à combattre en Cour suprême la loi 107 sur les commissions scolaires linguistiques.

D'autre part, la prestation de serment des commissaires élus pourrait être retardée de quelques jours. En effet, au moins quatre candidats ont demandé officiellement un dépouillement judiciaire. Il s'agit de trois membres du RSC: Mme Jeanette Milot, M. Réal Paré et M. Mario Pastifico, et d'un candidat indépendant, M. Pasquale Piccirilli. Le dépouillement pourrait donc se poursuivre au-delà du 27 novembre.

Le candidat indépendant examine toujours la possibilité de réclamer une contestation judiciaire dans le quartier 16. Le candidat élu du RSC dans ce quartier, M. François Ouimet, a expliqué qu'il n'y avait eu aucune irrégularité et que M. Piccirilli «joue à la vierge offensée parce qu'il accepte mal sa défaite».

Le PQ s'en prend à Guy Rivard

Par ailleurs, M. Trotter et le

ministre délégué à la francophonie, Guy Rivard, essuient actuellement les foudres du Parti Québécois de Rosemont qui affirme que le candidat RSC a utilisé les services du personnel et les locaux du ministre pendant la campagne électorale scolaire.

Le ministre Rivard a nié hier formellement «les accusations mensongères du Parti Québécois de Rosemont» dans un communiqué. «Une fois encore, le parti Québécois de Rosemont se montre meilleur dans l'organisation de campagne de salissage que dans celles des campagnes électorales», écrit le ministre.

L'attachée de presse de M. Rivard, Mme Manon Chevalier, a précisé hier que des employés du ministre avaient travaillé à titre individuel à la campagne de M. Trotter. «Aucun des employés n'a travaillé pour M. Trotter à partir du bureau ni pendant les heures de travail», a-t-elle dit.

Le PQ de Rosemont, qui a l'intention de demander une enquête au gouvernement pour «mauvaise utilisation des fonds publics», se base notamment sur le compte-rendu du *Journal de Rosemont* qui indiquait cette semaine que trois attachés politiques du ministre Rivard sont venus féliciter M. Trotter le soir des élections.

Plusieurs groupes demandent un moratoire sur le développement des techniques de reproduction

MARTHA GAGNON

■ «Nous ne sommes pas des bovins», a lancé hier le docteur Benjamin Simard, professeur à la faculté de médecine vétérinaire à l'Université de Montréal, qui s'oppose fermement à ce qu'on applique sur les humains toutes les découvertes déjà appliquées sur les animaux dans l'élevage agricole, tel le clonage.

Le docteur Simard est également l'un des porte-parole d'Action famille qui présentait son mémoire devant la Commission d'enquête sur les techniques de reproduction, hier. Le mandat de cet organisme est la promotion de la famille dans un contexte catholique.

«Il y a une distinction entre l'homme et l'animal. Dans mon domaine, on peut produire des milliers de bovins identiques avec un seul veau. On peut amener une vache à produire 200 ovules. Est-ce qu'on veut faire de la reproduction humaine une industrie?» demande le docteur Simard.

Plusieurs groupes ont formulé des craintes semblables devant la commission qui a terminé ses audiences au Québec. La CSN, l'AFEAS, la Confédération des organismes familiaux, les Cercles de fermières, la Fédération du Québec pour le planning des naissances et Action famille veulent que les gouvernements mettent un frein aux techniques de

reproduction qui se développent à un rythme effarant.

On demande un temps d'arrêt, un moratoire de quelques années sur le développement de ces techniques et la recherche. On réclame aussi des lignes directrices qui permettent de fixer des limites. «Il faut prendre le temps de réfléchir et de s'informer, affirme Monique Simard, vice-présidente de la CSN. Tout va beaucoup trop vite. On ignore les conséquences et les dangers de ces pratiques. Le public est laissé dans l'ignorance.»

La présidente de la Confédération des organismes familiaux, Carmen Saint-Laurent, assure que ce «temps d'arrêt est nécessaire et d'une urgence capitale.» L'utérus artificiel est en voie de réalisation. Est-ce qu'on est prêt à aller jusque-là?

À la CSN, on s'interroge sur les choix que doit faire la société. «Nous nous questionnons sur l'investissement considérable dans ces techniques, alors que très peu d'argent est consacré à la prévention, explique Mme Simard. L'Organisation mondiale de la santé estime que pour chaque bébé issu de la fécondation in vitro, ce sont 100 cas de stérilité ou d'infertilité qui pourraient être évités si on investissait davantage dans les programmes d'éducation des MTS.»

Selon Mme Simard, en 1987 on a consacré 66 millions de dollars aux États-Unis pour la fécondation in vitro. «Est-ce que le désir des couples infertiles d'avoir un enfant (ils ne sont pas si nombreux) autorise la société à ouvrir

la porte à toutes les techniques, sans contrôle? Je ne pense pas.»

Par ailleurs, dans son mémoire, M. Gilles Bleau, professeur au département d'obstétrique-gynécologie à l'Université de Montréal, a insisté sur le fait que la recherche en infertilité ne devait pas se développer au détriment de la contraception.

«Dans nos discussions sur la reproduction humaine, il faut garder en mémoire le fait suivant: l'explosion démographique à l'échelle mondiale est un fleau qui menace l'humanité autant que la famine, la guerre nucléaire et la pollution. Notre pays se doit de contribuer à l'effort pour contrer la surpopulation.»

À son avis, le problème, c'est que la recherche en contraception et la recherche en infertilité puisent au même bassin de ressources humaines et financières.

D'autre part, les représentants du comité d'éthique du Collège royal des médecins n'ont guère fourni de solutions aux commissaires. Ils admettent que la technologie a dépassé la réflexion. S'ils sont d'accord avec la plupart des techniques de reproduction, y compris les mères porteuses dans certains cas, ils souhaitent que la société se donne des normes et des outils d'évaluation.

La Fédération du Québec pour le planning des naissances affirme que des intérêts autres qu'humanitaires sont nombreux: intérêts commerciaux des compagnies pharmaceutiques et cliniques privées; intérêts de prestige pour les chercheurs.

Les couples infertiles craignent ce moratoire

MARTHA GAGNON

■ Des couples qui ont eu recours à la fécondation in vitro ou à l'insémination artificielle, se sont présentés avec leur bébé dans leurs bras aux audiences de la Commission royale sur les nouvelles techniques de reproduction, hier, à Montréal.

L'Association québécoise pour la fertilité voulait attirer l'attention sur ces couples qui, sans l'aide de ces techniques, n'auraient probablement jamais pu avoir d'enfant. La fécondation in vitro a permis à Mme Violaine Fortin, 33 ans, de donner naissance à deux enfants, un garçon de trois ans et une fille de sept mois.

«On ne doit pas fermer la porte à ces méthodes; il faut permettre au couple infertile d'effectuer un choix librement consenti. Mes enfants sont un apport à la société», croit Mme Fortin.

L'Association, qui regroupe plus de 100 couples, est en faveur d'un contrôle des techniques de reproduction, mais elle s'oppose fortement à l'abolition de ces méthodes et craint que le gouvernement ordonne un long moratoire sur le développement de la recherche et des pratiques, ce qui anéantirait les espoirs de nombreux couples.

Mme Violaine Fortin a décidé de faire l'essai de la fécondation in vitro après avoir tenté en vain de régler son problème d'infertilité dont la cause est un mauvais fonctionnement de la glande hypophyse. «Cette décision impliquait des sacrifices, de longues heures à l'hôpital et beaucoup de courage. Il faut vraiment désirer un enfant pour s'aventurer dans cette voie. Mais le résultat est

merveilleux.» Elle a été suivie à la clinique de fertilité de l'hôpital Maisonneuve-Rosemont.

L'Association québécoise pour la fertilité estime qu'on ne doit pas mettre en cause les techniques de reproduction, mais plutôt la façon de les utiliser. «Il faut contrôler plutôt qu'abolir, affirme Mme Christiane Garcia, porte-parole. La femme cobaye, humiliée, manipulée par son médecin, relève davantage du mythe que de la réalité. C'est faire insulte aux couples qui entreprennent une telle démarche que de prétendre qu'ils sont vulnérables, irresponsables et sans jugement.»

Mme Garcia a expliqué que des couples infertiles avaient encore aujourd'hui l'impression d'être atteints d'une «maladie honteuse». Lorsqu'ils osent parler de leur problème, on leur conseille souvent d'oublier cela pour profiter de leur liberté. «Vous êtes bien comme ça, pourquoi vous entêtez-vous à vouloir un enfant à tout prix? demandent des gens.»

Ex-présidente de l'Association pour la fertilité, Mme Marirosa Lopez a raconté qu'elle avait dû renoncer aux techniques de reproduction, inefficaces dans son cas, pour se tourner vers l'adoption. «Malgré tout, après trois essais in vitro, je trouve que l'adoption est un processus encore plus lent et plus difficile.»

Récemment, à Montréal, une première clinique privée de fertilité a ouvert ses portes, sans faire de bruit. Des médecins de l'hôpital Maisonneuve-Rosemont sont à l'origine du projet. On prévoit y accueillir de nombreux couples et procéder à plus de fécondations in vitro qu'en milieu hospitalier.

On n'attendra pas Noël pour trouver des idées-cadeaux.



Pour les amis, les tout-petits, les grands-parents, les amoureux, les mamans, les papas, les voisins, bref, pour tout le monde, les magasins du Complexe Desjardins ont les **meilleures** idées-cadeaux.

Et pour les indécis et les «tout-est-tellement-beau-que-je-ne-sais-plus-quoi-choisir», demandez conseil au kiosque-cadeaux au niveau Promenade du Complexe Desjardins.

Avec le train, le village féérique, le sapin géant, et surtout le Père Noël, c'est toute la magie de Noël qui s'est installée au Complexe Desjardins.

COMPLEXE DESJARDINS

110 BOUTIQUES ET RESTAURANTS

En collaboration avec la Société de Saint-Vincent de Paul, LA PRESSE et CKAC, partagez la magie de Noël avec les enfants qui en ont le plus besoin. Participez à la collecte de jouets du Complexe Desjardins.



LA SOCIÉTÉ DE SAINT-VINCENT DE PAUL

La Presse



EXPOSITION DE TIMBRES



Millions de timbres, enveloppes et cartes postales présentés et offerts par 50 détaillants.

23, 24 et 25 novembre
À la Place Bonaventure
Montréal

Heures: Ven. 10 h à 20 h; Sam. 10 h à 18 h; Dim. 10 h à 17 h.

ADMISSION GRATUITE

Ensemble philatélique **GRATUIT** pour jeunes participants
3 000\$ de prix de présence, tirage à toutes les heures.



RÉSULTATS
Loto-Québec

Tirage du 90-11-21



Vous pouvez miser jusqu'à 20 h le mercredi et le samedi

GAGNANTS LOTS

6/6	0	2 098 132,40\$
5/6+	5	158 525,50\$
5/6	287	2 111,90\$
4/6	15 104	77,10\$
3/6	268 471	10,00\$

6 10 20 30 31 39

VENTES TOTALES: 16 327 170,00\$

No complémentaire: 2

PROCHAIN GROS LOT 4 400 000,00\$ (APPROXIMATIF):

PROCHAIN TIRAGE: 90-11-24

Tirage du 90-11-21



Vous pouvez jouer jusqu'à 20 h les soirs de tirage

NUMÉROS LOTS

832914	100 000 \$
32914	1 000 \$
2914	250 \$
914	50 \$
14	10 \$
4	2 \$

T V A, le réseau des tirages de Loto-Québec

Les modalités d'encaissement des billets gagnants paraissent au verso des billets. En cas de disparité entre cette liste et la liste officielle, cette dernière a priorité.

Des organismes pressent Ottawa de signer l'entente sur l'immigration avec Québec

LILY TASSO

Dix-sept organismes, dont le Conseil des communautés culturelles et de l'immigration et le Conseil exécutif de la CUM, annoncent hier leur regroupement en vue de presser le gouvernement fédéral de signer sans délai une nouvelle entente sur l'immigration avec le Québec.

Ils ont aussi exprimé leur déception à l'égard de la décision récente d'Ottawa de reporter sine die la signature de cette entente dont le bien-fondé et la nécessité ont déjà été reconnus dans le projet d'accord constitutionnel de 1987, celui du Lac Meech.

L'entente donnerait un caractère permanent aux pouvoirs du Québec en matière de sélection des immigrants qui lui ont été reconnus dans l'entente Cullen-Couture de 1978. Il assurerait en outre le transfert au ministère des Communautés culturelles et de l'Immigration des sommes de l'ordre de 40 millions actuellement consacrées à la francisation et à l'intégration des immigrants.

Francisation

Pour le regroupement, il est devenu essentiel que le Québec soit seul à assumer cette fonction et à en planifier les interventions. Avec en vue les objectifs à atteindre efficacement, en particulier la francisation du plus grand nombre possible d'immigrants, y compris ceux qui connaissent l'anglais.

Les organismes pensent que les nouveaux Québécois ne doivent pas faire les frais de ces désaccords entre gouvernements. Ils devraient plutôt pouvoir profiter de meilleurs services et ne pas être pénalisés à cause de cette mesentente, souligne le communi-

qué. Parmi ses 17 signataires, on relève aussi les noms du Centre de recherche-action sur les relations raciales, de la Fédération des groupes ethniques du Québec, de la Ligue des Noirs du Québec.

Eclatement

« Dans cinq ans, notre société éclatera si le Québec n'élaboré pas une véritable politique d'immigration », déclarait hier également, en conférence de presse, Luc Perron, président du Syndicat des professeurs de l'État du Québec.

Il exhorte Québec à cesser de dépendre des décisions d'Ottawa pour ce qui est des sommes nécessaires à l'intégration de ses immigrants.

Le SPEQ est le syndicat des enseignants des COFI ou Centres d'orientation et de formation des immigrants. Il compte 350 membres dont 120 professeurs permanents et 230 occasionnels.

« Les COFI sont beaucoup plus que des écoles d'apprentissage d'une langue étrangère. C'est là que se fait l'intégration socio-culturelle des nouveaux arrivants. Les professeurs veulent pouvoir continuer d'être à l'écoute de leur clientèle afin de répondre à ses besoins, notamment d'avoir un milieu de vie, d'être en contact avec la société francophone », explique M. Perron. Et il s'inquiète des nouvelles formules à plein temps du programme québécois de formation qui compte 600 heures au lieu de 750 heures.

Les témoignages de stagiaires, dont certains ont bénéficié de 900 périodes, sont éloquentes. Ils prouvent l'importance d'offrir des cours d'une durée suffisante plutôt que de se décupliser « en passant plus de monde ». Malgré cela, 11 000 personnes ne sont pas rejointes et grossissent le

nombre d'allophones, toujours selon M. Perron.

300 000 immigrants

Le président du SPEQ déplore en outre que les COFI ne reçoivent actuellement que la moitié des 30 000 à 40 000 immigrants accueillis annuellement dont 70 p. cent se destinent au marché du travail. « Trois mille immigrants et immigrantes sont en attente depuis près d'un an », ajoute M. Perron.

Mais, semble-t-il, on ne peut même pas se servir d'une somme de 2,7 millions qui serait disponible, si elle n'avait pas été attribuée par Ottawa pour franciser les réfugiés acceptés au Canada. « Seuls 4000 dossiers ont été étudiés sur les 40 000 en suspens. Soixante personnes pourront fréquenter sous peu le COFI », rapporte M. Perron.

Il cite bien d'autres exemples, chiffres à l'appui, qui montrent la nécessité impérieuse pour le Québec d'avoir les coudées franches. Ainsi, à cause des contraintes imposées par le fédéral, 40 classes ont été fermées depuis le printemps 1990, empêchant 600 nouveaux arrivants d'avoir accès au COFI. On sait qu'une trop longue attente encourage des départs du Québec et surtout des recherches de travail en anglais ou dans une langue étrangère.

On sait aussi que le Québec prévoit recevoir 300 000 nouveaux arrivants au cours des cinq prochaines années. Ce qui, sur la base des calculs actuels, représente une clientèle potentielle de 140 000 élèves pour les COFI. Le SPEQ voudrait que le Québec soit en mesure d'éviter les énormes problèmes sociaux que soulève une population non intégrée.

« La prévention, c'est rentable! », lance M. Perron, en guise de conclusion.



Plusieurs Somaliens ont manifesté hier devant les bureaux de l'immigration pour s'opposer à leur renvoi du Canada.

PHOTO ROBERT NADON, La Presse

Des Somaliens protestent contre l'ordre de renvoi émis par Ottawa

ÉRIC TROTTIER

« Je sais ce qui m'attend si je retourne là-bas: ils vont me tuer. Alors je suis prêt à l'impossible pour éviter d'y aller. Je suis même prêt à me suicider... »

Ridwan Riyaleh, 19 ans, est Somali. Il est arrivé au Canada en janvier 89. Tout seul parce que sa famille a été séparée par les affrontements entre différents groupes ethniques de Somalie. Plus chanceux, il a réussi à s'échapper d'Éthiopie, puis de Djibouti, où il vivait en clandestinité depuis qu'il a fui son pays déchiré par la guerre civile.

En venant au Canada, il croyait pouvoir trouver la paix et la liberté. Et commencer enfin sa vie.

Mais il vient de recevoir un avis d'expulsion d'Immigration Canada. Il devra quitter le pays au plus tard le 5 décembre. Les illusions perdues lui crèvent les yeux. Et les larmes sortent.

Harbi Gabad, 24 ans, est arrivé ici il y a un an. « Mon père est mort parce qu'il militait dans le Mouvement national de Somalie », groupe qui combat, par la

parole et par les armes, le gouvernement dictatorial du président Mohamed Siad Barré. Sa mère est demeurée dans un camp de réfugiés en Éthiopie. Depuis qu'il est au Québec, il s'est trouvé un emploi comme pâtissier à Dorval. Même refrain: s'il retourne dans son pays, il ne donne pas cher de sa peau.

Il attend aussi son avis d'expulsion d'un jour à l'autre. « Si j'y reviens, je serai persécuté pour mes opinions politiques », craint-il.

Probablement que le Canada les remettrait aux autorités américaines, qui réévalueraient leur cas. Mais ils n'ont pas grand espoir. « Notre système est très solide, soutient Claude Bourget, fonctionnaire à Immigration Canada. Si une personne n'obtient pas son statut de réfugié politique après avoir traversé le processus, c'est parce qu'elle n'est pas réfugiée. » (Donc les États-Unis risquent bien de les retourner en Somalie.)

M. Bourget ajoute que le Canada reçoit plus de 2500 demandes en ce sens chaque mois. « Nous acceptons 70 p. cent des cas, ce qui est à mon avis la meilleure moyenne dans les pays occidentaux. »

Une cinquantaine d'Afro-montrealais ont ainsi défilé devant les bureaux d'Immigration Canada hier avant-midi pour protester contre le renvoi de Youssef Kare, autre Somali qui n'a pas réussi à percer le « système ».

« Je ne comprends pas pourquoi le Canada ne se montre pas plus généreux envers les Somaliens, affirme pour sa part Martha Jones, porte-parole d'Amnistie internationale à Montréal. Vous savez, la situation est très grave là-bas. »

Selon les manifestants, le gouvernement somalien force une partie de la population à combattre contre leur gré le mouvement d'opposition. Pour les Issak, un des quatre ou cinq groupes ethniques de Somalie, c'est la torture systématique. Bref, la répression règne dans ce petit état d'Afrique de l'Est.

D'autres Somaliens sont sur le point d'être expulsés du Canada. Tous sont persuadés de trouver la mort en y retournant. Mais la décision d'Immigration Canada est sans appel. « Ce qu'il y a de pire, renchérit Martha Jones, c'est que la plupart d'entre eux parlent très bien le français... »

Les journalistes songent à se désaffilier de leur fédération au sein de la CSN

FRANÇOIS BERGER

Le torchon brûle entre les journalistes québécois et leur fédération syndicale au sein de la Confédération des syndicats nationaux (CSN).

Se sentant « mal traités » et même écartés des processus de décision, de gros syndicats de journalistes commencent à remettre en question leur appartenance même à la Fédération nationale des communications (FNC), une des neuf fédérations composant la centrale ouvrière.

Jadis majoritaires à la FNC qu'ils ont fondée en 1973, les journalistes n'y représentent maintenant plus que le tiers des 5000 membres, les autres étant des employés de bureau, de production, de distribution et des techniciens des entreprises de la presse écrite et électronique (radio et télévision).

« La Fédération se montre incapable de donner plus de place aux journalistes », dit M. Yvan Tremblay, président du syndicat des journalistes de Télé-Métropole (43 membres). Les syndicats de journalistes vont devoir « regrouper leur réflexion », dit-il en admettant que cela pourrait conduire,

éventuellement, à un mouvement de désaffiliation de la FNC.

Au syndicat des journalistes de Québec (110 membres au quotidien Le Soleil), on déplore que les questions professionnelles concernant les journalistes — comme les liens entre publicité et information — rencontrent des « réticences sérieuses » de la part des autres groupes composant la FNC (87 syndicats au total). « Une cassure est en train de se faire », croit M. Gilles Boivin, du syndicat du Soleil.

Un syndicat, celui des journalistes de La Presse (176 membres), a décidé de mettre sur pied un comité chargé d'examiner « la pertinence de l'adhésion du syndicat à la FNC ». Les journalistes syndiqués du quotidien montréalais ont aussi décidé de retirer leur participation aux divers comités de la Fédération et de faire part du « malaise » dans une lettre adressée au président de la centrale, M. Gérald Larose.

Echaudés lors du dernier congrès de la Fédération, tenu la semaine dernière à Québec, plusieurs syndicalistes du milieu journalistique se disent « outrés » de l'attitude « démagogique » et « peu démocratique » des dirigeants de la FNC.

Les élections à la direction de la FNC ont été très houleuses et tumultueuses, le président de la Fédération, M. Maurice Amram, désavouant publiquement des candidats à la présidence et à la vice-présidence, des journalistes accusés de vouloir « prendre le contrôle » et faire de la FNC une simple corporation professionnelle.

Le congrès ressemblait d'ailleurs à un « tribunal d'inquisition » juste avant les élections, de dire Mme Denise Gascon, présidente du syndicat des journalistes de Radio-Canada (400 membres).

Mme Gascon doit rencontrer aujourd'hui le conseil syndical de son syndicat pour lui faire rapport sur le congrès. Dans un message à ses membres, la direction du syndicat de Radio-Canada a fait état de la « frustration des non-journalistes devant l'influence des journalistes des gros syndicats ».

Un vieux routier du syndicalisme, M. Clément Trudel, du syndicat de la rédaction du quotidien Le Devoir, parle aussi de « frustrations » et d'un « fort malaise » au sein de la FNC, mais il ne croit pas que les ponts soient rompus entre journalistes et autres membres de la Fédération. Disant souhaiter un « changement d'attitude générale » à la FNC, M. Trudel dé-

nonce le « ronron rhétorique » de la direction qui se complait trop souvent dans la confection de longs documents.

« Les journalistes vivent un racisme à rebours » au sein de la FNC, dit pour sa part l'ex-secrétaire générale de la Fédération, Mme Louise Levesque, de Radio-Canada. Défaite aux élections du dernier congrès, Mme Levesque accuse la FNC de refuser d'aller de l'avant sur les questions professionnelles concernant les médias. Malgré les efforts consentis au cours des deux dernières années sur les questions professionnelles et d'éthique, la FNC « ne prend pas d'action précise », dit-elle.

Le président du syndicat des travailleurs de l'information de La Presse, M. Louis Falardeau, lui aussi candidat défait aux élections, croit que « la FNC n'est peut-être pas le seul lieu, ni même le bon endroit, où les journalistes puissent discuter de questions professionnelles ». Il semble privilégier désormais la Fédération professionnelle des journalistes du Québec (FPJQ), une corporation professionnelle regroupant aussi les patrons de presse.

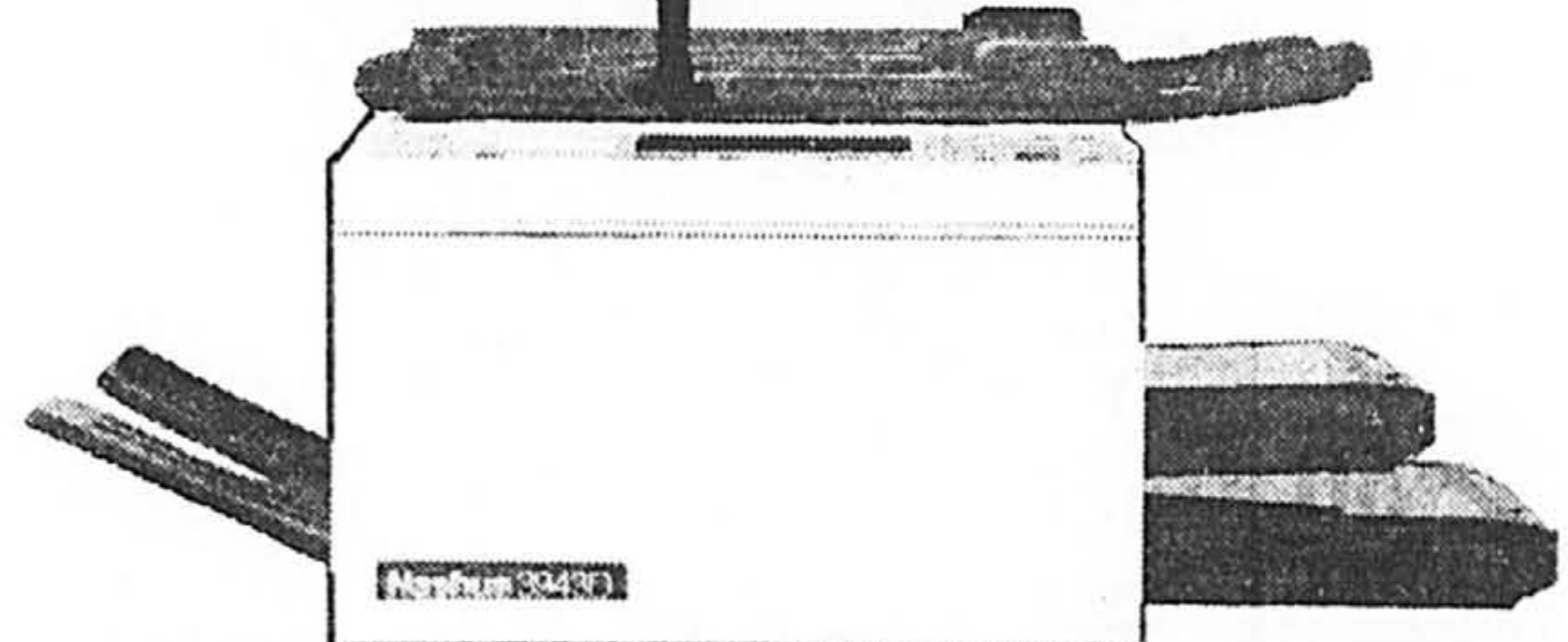
Par ailleurs, le vice-président du syndicat des travailleurs de l'information du Journal de Montréal (208 membres), M. Luc Rufiange, considère que le rôle premier de la FNC est de négocier des conventions collectives et de s'occuper de relations de travail. Il dénonce le « côté élitiste » des journalistes mécontents de la FNC.

« La force de la Fédération, dit M. Rufiange, c'est le front commun entre les journalistes et les membres des autres métiers. » Le syndicat du Journal de Montréal est un exemple de ce genre de front commun, affirme-t-il, puisque la moitié de ses membres ne sont pas des journalistes.

À la direction de la FNC, on ne cache pas que le malaise actuel, attribué en grande partie à un « conflit de personnalités », risque d'avoir un « effet déstabilisateur » sur la Fédération. Cependant, la réponse officielle de la FNC aux questions de La Presse a été donnée par le trésorier René Thibodeau: « Pas de commentaire pour le moment. »

La crise naissante à la FNC rappelle les déboires de son ancêtre, la Fédération canadienne de l'imprimerie et de l'information, une fédération de la CSN qui regroupait dans les années 1960 des journalistes et autres métiers. Cette fédération avait été mise en tutelle à la fin des années 1960 pour ensuite disparaître...

Personne ne peut nous copier.



Dans le monde des photocopieurs, personne ne peut copier Nashua. Car chez Nashua, notre philosophie, axée sur la qualité du service, est endossée par plus de 23 000 collaborateurs répartis autour du monde. Nashua a atteint cette envergure et cette capacité de faire en offrant au marché mondial une gamme complète de 11 photocopieurs. Cela signifie qu'il existe un Nashua capable de répondre parfaitement aux besoins particuliers de votre entreprise.

Tout compte fait, personne ne peut copier un leader mondial.

Chez Copiscope, contactez Alain Joyal ou Rocco Del Duca 744-3610

Votre détaillant Nashua vous guidera dans le choix du meilleur appareil au meilleur prix et vous offrira un mode de financement avantageux. Par un service après-vente efficace et consciencieux, il saura combler vos moindres exigences en matière d'entretien et de service.

Nashua

EXAMENS
D'ADMISSION
1991-1992

121^e année

Début des examens: 13h30
Durée des examens: 3 heures
Frais: 25\$

PENSIONNAT
EXTERNAT
Garçons et filles
Cours secondaire complet
sous la direction des
Frères de Sainte-Croix

3791, chemin Queen Mary,
Montréal, H3V 1A8
739-3371

• Le samedi 24 novembre pour les candidats à la 1^{re} secondaire dont le nom de famille commence par une lettre allant de «A à K».

• Le samedi 8 décembre pour tous les candidats à la 1^{re} secondaire seulement.

• Le samedi 1^{er} décembre pour les candidats à la 1^{re} secondaire dont le nom de famille commence par une lettre allant de «L à Z».

• Les samedis 12 et 19 janvier pour tous les candidats.

Les candidats se présentent sans rendez-vous et doivent avoir en leur possession une photocopie du bulletin de juin 1990 et de celui de l'année en cours.



notre-dame

JOURS DE SOLDE EXTRA SPÉCIAUX • SUPER ÉCONOMIES

VÊTEMENTS MODE POUR FEMMES ET HOMMES

A. Gold & Sons®
DEPUIS 1899

50-80% DE RABAIS

Solde du fameux Entrepôt

**EXTRAORDINAIRES ET SENSATIONNELS RABAIS
SUR TOUS LES COMPLETS, VESTONS SPORT,
BLAZERS, PANTALONS ET MANTEAUX D'HIVER
POUR HOMMES.**

COMPLETS MODE POUR HOMMES. EXCELLENTE SÉLECTION. Style à boutonnage simple ou double. Courts, réguliers, longs. Choix exceptionnel de tissus, motifs et couleurs. Valeurs superbes.

□ Ord. jusqu'à \$345 SOLDE \$99
□ Ord. jusqu'à \$345 SOLDE \$149
□ Ord. jusqu'à \$395 SOLDE \$248

PIÈCES DE TISSU POUR COMPLETS ET TAILLEURS. 3% verges.

□ Prix spécial SOLDE à partir de \$15

VALEURS EXTRA SPÉCIALE. «TUXÉDOS» POUR HOMMES. Styles à boutonnage simple ou double. Grandeurs 36-50. Courts, réguliers et longs.

□ Ord. \$345 SOLDE \$199

VESTONS SPORT ET BLAZERS POUR HOMMES. Courts, réguliers, longs. Choix exceptionnel de tissus, motifs et couleurs. Valeurs superbes. Grande collection.

□ Ord. jusqu'à \$195 SOLDE \$49.50
□ Ord. jusqu'à \$245 SOLDE \$69
□ Ord. jusqu'à \$295 SOLDE \$99
□ Ord. jusqu'à \$345 SOLDE \$149-\$199

PANTALONS HABILÉS POUR HOMMES EN FLANELLE. Grandeurs 30 à 46.

□ Ord. \$95 SOLDE \$52.50

PANTALONS HABILÉS D'AUTOMNE POUR HOMMES DE SANS-A-BELT.

□ Ord. \$90 SOLDE \$39.50

PANTALONS LÉGERS HABILÉS POUR HOMMES. Grandeurs 32 à 44. 100% laine fraîche.

□ Ord. \$95 SOLDE \$49.75

PANTALONS HABILÉS. POLYESTER. UNIS.

□ Ord. \$55 SOLDE \$25

«TRENCHS» D'HIVER POUR HOMMES.

□ Ord. \$245 SOLDE \$99-\$128

GANTS EN CUIR DOUBLES POUR HOMMES.

□ Ord. \$35 SOLDE \$20

BLOUSONS D'HIVER POUR HOMMES, DE MARQUE REPUTÉE.

□ Ord. \$135 à \$225 SOLDE \$69 à \$99

IMMENSE SÉLECTION DE BLOUSONS ET MANTEAUX ¾ D'AUTOMNE EN CUIR, À DES PRIX IMBATTABLES.

BLOUSONS EN CUIR STYLE AVIATEUR. Col de mouton détachable.

□ Ord. \$395 SOLDE \$199

BLOUSONS EN CUIR. Cuir d'agneau avec col de mouton.

□ Ord. \$700 SOLDE \$299

BLOUSONS EN CUIR D'AGNEAU VÉRITABLE.

□ Ord. \$575 à \$595 SOLDE \$399

BLOUSONS ET MANTEAUX ¾ EN PEAUX D'AGNEAU DE LA PLUS HAUTE QUALITÉ. Fabriqués au Canada.

□ Ord. \$695 SOLDE \$499

□ Ord. \$750 à \$875 SOLDE \$599

BOTTES D'HIVER, CHAUSSURES HABILÉES, CHAUSSURES DE MARCHÉ, CHAUSSURES SPORT, PANTOUFLES DE MARQUES REPUTÉES POUR HOMMES.

BOTTES D'HIVER DE PEDPORT DU PORTUGAL. Doubles de mouton véritable.

□ Se vendaient \$150 SOLDE \$100

BOTTES D'HIVER MODE.

□ Se vendaient \$135 SOLDE \$75

CHAUSSURES HABILÉES MODE.

□ Se vendaient \$90 à \$125 SOLDE \$30

CHAUSSURES HABILÉES DE NERO GIARDINI, SERGIO TESTA, NUNN BUSH ET PIATTELLI.

□ Se vendaient \$110 à \$150 SOLDE \$60

FAMEUSES CHAUSSURES TIMBERLAND DES ÉTATS-UNIS.

□ Se vendaient \$175 à \$225 SOLDE \$100

CHAUSSURES DE MARCHÉ MEPHISTO DE FRANCE.

□ Se vendaient \$240 SOLDE \$125

CONFORTABLES CHAUSSURES DE MARCHÉ DE RELAXSHOE D'ITALIE ET SOFT SPOTS DES ÉTATS-UNIS.

□ Se vendaient \$95 à \$110 SOLDE \$60

PANTOUFLES D'ITALIE.

□ Se vendaient \$40 à \$60 SOLDE \$25

CHANDAILS ITALIENS D'AUTOMNE DE MONDO, PRONTO, UOMO, A. GOLD & SONS ET GOLDSPOUT. Mélanges de laine. Mélanges de coton.

□ Ord. \$70 à \$195 SOLDE \$29 et \$39

□ Ord. \$100 à \$170 SOLDE \$49 et \$89

GROUPE EXTRA SPÉCIAL: CHEMISES SPORT POUR HOMMES À MANCHES LONGUES DE CHRISTIAN DIOR, VICTOR EMMANUEL, PANINARI, PIATTELLI, A. GOLD & SONS ET GOLDSPOUT.

□ Ord. \$66 à \$75 SOLDE \$20

CHEMISES SPORT D'AUTOMNE À MOTIFS POUR HOMMES. 100% viscose.

□ Ord. \$68 SOLDE \$42.50

PANTALONS SPORT POUR HOMMES. 100% coton et mélanges de coton.

□ Ord. \$60 à \$65 SOLDE \$39.98

MAGNIFIQUES CRAVATES POUR HOMMES, 100% soie.

□ Ord. \$35 à \$50 SOLDE \$15

HEURES D'OUVERTURE

AUJOURD'HUI 9 h à 21 h

SAMEDI 9 h à 17 h

2050, BLEURY

Angle Président-Kennedy
entre Sherbrooke et de Maisonneuve

VALEURS À SOULIGNER

**COMPLETS
POUR HOMMES**
Ord. jusqu'à \$345-\$395
\$99 à \$248

**IMPERMÉABLES MODE
POUR DAMES DE JERRY «F»**
Ord. \$225-\$325
\$99

**VESTONS SPORT
POUR HOMMES**
Ord. jusqu'à \$345
\$49.50-\$99-\$199

**MANTEAUX BLANCS
POUR DAMES**
DOUBLES DE DUVET
Ord. \$295
\$99

**«TRENCHS» D'HIVER
POUR HOMMES**
Ord. \$245
\$99-\$128

**CHÂLES D'ITALIE
POUR DAMES**
Plusieurs motifs
Ord. \$45
\$29

**PANTALONS HABILÉS
EN FLANELLE
POUR HOMMES**
Ord. \$95
\$52.50

**CHANDAILS POUR DAMES
AUTOMNE ET HIVER**
Ord. \$120-\$350
\$39-\$89

**TUXÉDOS
POUR HOMMES**
Valeur incomparable
Ord. \$395
\$199

**CHAUSSURES HABILÉES
POUR HOMMES**
Nero Giardini, Piattelli,
Nunn Bush, Sergio Testa
Se vendaient \$100 à \$150
\$60

**BLOUSONS DE CUIR
POUR HOMMES**
Ord. \$395-\$700
\$199-\$299

**BOTTES D'HIVER
DE PEDPORT
DU PORTUGAL**
Se vendaient \$150
\$100

**MANTEAUX ¾ ET
BLOUSONS DE CUIR**
Ord. \$575-\$875
\$399-\$599

**CRAVATES
POUR HOMMES**
100% soie
Ord. \$35-\$50
\$15

**CHANDAILS ITALIENS
MONDO, PRONTO, UOMO**
Gold Sport et A. Gold & Sons
Ord. \$70 à \$170
\$29-\$89

**CHEMISES HABILÉES
D'UN MANUFACTURIER
DE RENOMMÉE
INTERNATIONALE**
Ord. \$55 et \$65
\$37.50

**CHEMISES SPORT
MANCHES LONGUES**
Christian Dior, Piattelli,
Victor Emmanuel, Paninari
Ord. \$66-\$75
\$20

**PEIGNOIRS
POUR HOMMES**
EN RATINE
Ord. \$80 et \$90
\$49

CHEMISES HABILÉES POUR HOMMES, D'UN MANUFACTURIER DE RENOMMÉE INTERNATIONALE. Manches longues. Rayées. Ton sur ton.

□ Ord. \$65 (100% coton) SOLDE \$37.50

□ Ord. \$55 (poly-coton) SOLDE \$37.50

CHEMISES HABILÉES POUR HOMMES, D'UN COUTURIER DE RENOMMÉE MONDIALE. Manches longues. Grand choix de rayées. 100% coton et mélange de polyester et coton.

□ Ord. \$55 à \$65 SOLDE \$37.50

CHEMISES HABILÉES À MANCHES LONGUES POUR HOMMES. Unies, rayées, ton sur ton, 100% coton, mélange coton et polyester.

□ Ord. \$32 à \$49.50 (rayées, ton sur ton) SOLDE \$22

□ Ord. \$35 (blanc ou bleu unis) SOLDE \$22

CHEMISES HABILÉES À MANCHES COURTES POUR HOMMES.

□ Ord. \$32 (rayées assorties) SOLDE \$18

□ Ord. \$32 (blanc ou bleu unis) SOLDE \$18

PEIGNOIRS EN RATINE POUR HOMMES.

□ Ord. \$80 et \$90 SOLDE \$49

PEIGNOIRS EN COTON OU POLYCOTON POUR HOMMES.

□ Ord. \$60 et \$70 SOLDE \$39

PYJAMAS ET POLOJAMAS POUR HOMMES. Fabrication canadienne.

□ Ord. \$35 SOLDE \$20

GROUPE SPÉCIAL. ENSEMBLES DE DÉTENTE POUR HOMMES.

□ Ord. \$80 à \$99 SOLDE \$59

CEINTURES EN CUIR POUR HOMMES.

□ Ord. \$18.50 et \$25 SOLDE \$12.50 et \$15

□ Ord. \$28 (réversible) SOLDE \$18.50

CHAUSSETTES POUR HOMMES. 100% coton. Mélange de laine.

□ Ord. jusqu'à \$15 SOLDE \$6

□ Ord. \$4.95 SOLDE \$3.49

VÊTEMENTS POUR DAMES: SUPERBES ÉPARGNES POUR DAMES. COUTURIERS RENOMMÉS ET GRIFFES CONNUES:

RABAIS DE 50% À 80% SUR CES NOMS CONNUS:

• Alfred Sung	• Mr. Jax	• Hirsch	• Jacques Vert
• Karen Perry	• Brama	• Sungsport	• Betty Barclay
• Pino	• Rino Rossi	• Nipon Night	• D'Ultima
• Della Spiga	• Marc Allen	• Como	• White Stag
• Avant Garde	• Regatta	• Plaza Sport	• Leon Levin
• Nancel	• Regina Porter	• Aquascutum	• Jerry «F»
• Dino Valiano	• Franco Valeri	• Bagatelle	• Jones New York
• Junnie Leigh	• Collection Internationale		

LES RABAIS SUR CES NOMS CONNUS INCLUENT: manteaux, tailleurs, imperméables, coordonnés sport, gilets, jupes, pantalons, ensembles-jupe, chandails, blouses, t-shirts et accessoires.

MANTEAUX DOUBLÉS 100% DUVET, POUR DAMES. Blanc seulement.

□ Ord. \$295 SOLDE \$99

IMPERMÉABLES MODE POUR DAMES: DE JERRY «F».

□ Ord. \$225-\$325 SOLDE \$99

MANTEAUX 100% LAINE POUR DAMES. TISSUS EUROPÉENS.

□ Ord. \$430 SOLDE \$199

TAILLEURS 100% LAINE POUR DAMES. TISSUS IMPORTÉS.

□ Ord. \$350-\$400 SOLDE \$159-\$169

JUPES MODE POUR DAMES. IMPORTATIONS ITALIENNES, FRANÇAISES ET ALLEMANDES.

□ Ord. \$220-\$580 SOLDE \$92-\$122

CHÂLES D'ITALIE POUR DAMES. Plusieurs motifs.

□ Ord. \$45 SOLDE \$29

BLAZERS POUR DAMES. TISSUS EUROPÉENS.

□ Ord. \$225 SOLDE \$110

COLLECTION DE COORDONNÉS SPORT DE MR. JAX.

□ Blazers. Ord. \$250-\$325 SOLDE \$164

□ Jupes. Ord. \$115-\$255 SOLDE \$72

□ Pantalons. Ord. \$120-\$180 SOLDE \$71

COLLECTION DE COORDONNÉS SPORT DE AQUASCUTUM.

□ Blazers. Ord. \$375-\$465 SOLDE \$264

□ Jupes. Ord. \$225-\$255 SOLDE \$122

ASSORTIMENT DE BLOUSES POUR DAMES. Unies et imprimées.

□ Ord. \$95-\$200 SOLDE \$35-\$95

CHANDAILS AUTOMNE / HIVER POUR DAMES. Vaste choix, 100% laine et mélange de laine.

□ Ord. \$120-\$350 SOLDE \$39-\$89

ASSORTIMENT SPÉCIAL DE PANTALONS D'AUTOMNE POUR DAMES.

□ Ord. \$50-\$200 SOLDE \$21-\$51

ASSORTIMENT SPÉCIAL DE VESTONS ET BLAZERS D'AUTOMNE POUR DAMES.

□ Ord. \$100-\$325 SOLDE \$44

VOUS PARTEZ EN VACANCES, EN CROISIÈRES OU DANS LE SUD... VENEZ NOUS VOIR EN PREMIER. GRAND ASSORTIMENT DE T-SHIRTS, SHORTS, BERMUDAS, BLOUSES, PANTALONS, JUPES ET TAILLEURS. SIGNÉS PAR DES COUTURIERS DE GRANDE RENOMMÉE ET À DES PRIX TRÈS RÉDUITS.

SORTIE BLEURY

METRO PLACE-DES-ARTS

JUSTE DEVANT NOTRE PORTE

MAGASINEZ TÔT POUR UN MEILLEUR CHOIX

AUJOURD'HUI, 9 h à 21 h
et samedi

LA MARCHANDISE ANNONCÉE ICI N'EST
DISPONIBLE QU'À NOTRE ENTREPÔT

A. Gold & Sons®
Entrepôt

American Express, Visa, MasterCard, Diners, Carte Blanche



2050, BLEURY
1^{er} ÉTAGE
CENTRE-VILLE

ANGLE PRÉSIDENT-KENNEDY ENTRE
SHERBROOKE ET DE MAISONNEUVE

Le camion-remorque est retrouvé par la police

■ Les policiers ont découvert le camion-remorque volé mardi après-midi, mais pas la cargaison de 880 caisses de cigarettes, estimée à 1 million de dollars.

Le camion volé à Dorval a été retrouvé dans l'Est de Montréal, dans la nuit de mercredi à jeudi.

Le camion a été dérobé par un jeune homme de 25 à 30 ans qui s'était déguisé en mécanicien pour entrer chez

Kingsway Transports, situé au 10525, chemin de la Côte de Liesse, à Dorval.

Le suspect s'est enfui au volant du camion-remorque chargé de cigarettes Du Maurier destinées au marché américain. Leur valeur, sur le marché noir, est estimée à 340 000\$.

Le sergent-détective Wayne Houltzel, de la section des enquêtes au poste 13, a été chargé de l'enquête.

La SQ enquête sur un accident mortel

■ La Sûreté du Québec n'est pas encore en mesure de prouver si c'est le propriétaire de la Nissan blanche ou un autre individu qui conduisait au moment de l'accident mortel survenu sur la route

132 à Boucherville, jeudi dernier vers 21 h 35.

L'enquête de la SQ de Ste-Julie se poursuit et les policiers ont demandé l'assistance du public afin de déterminer les allées et venues

de ce véhicule de modèle 300ZX immatriculé QFK 300, avant et après l'accident.

Le chauffard, qui roulait à plus de 160 km/heure, aurait foncé dans l'arrière d'une voiture circulant sur la 132 en direction ouest

et poursuivi sa route sans ralentir, alors que le conducteur, un résident de Verchères, perdait la maîtrise de son véhicule qui a heurté un lampadaire, le tuant sur le coup.

Clinique de Morgentaler ouverte

Presse Canadienne
HALIFAX

■ La clinique d'avortement de Halifax du docteur Henry Morgentaler demeure ouverte pendant que le gouvernement de la Nouvelle-Écosse cherche à faire valoir une loi destinée à la fermer, a déclaré hier le Procureur

général Joel Matheson.

Plus précisément, la province étudie s'il convient de demander une injonction ordonnant la fermeture de la clinique jusqu'à ce que la Cour suprême de la Nouvelle-Écosse ait entendu le recours en appel d'une décision d'un tribunal provincial qui a permis sa réouverture.

PÉNURIE EN ÉLECTRONIQUE DE TECHNICIENS ET DE TECHNICIENNES!

Évaluez sérieusement une carrière dans ce secteur

- l'emploi y est exceptionnel
- les salaires sont élevés
- le travail est motivant
- les milieux de travail sont diversifiés
- les conditions de travail sont excellentes
- l'avenir est grandement ouvert

Choisissez Teccart

- c'est le pionnier de la formation en électronique
- le placement de ses diplômés est remarquable
- le cours est pratique, au point, près de la réalité industrielle
- l'étudiant obtient un suivi personnalisé
- trois programmes sont offerts:
 - 243.03 - Électronique industrielle/télécommunication
 - 244.01 - Technologie physique automatisée/contrôle/analyse de procédés
 - 247.01 - Technologie de systèmes ordonnés langages/systèmes d'exploitation

Teccart plus qu'un diplôme: l'excellence, la confiance, la fierté

Vous avez un D.E.C.

ou presque?
Inscrivez-vous au cours intensif et obtenez votre D.E.C. en 2 ans.

Vous êtes diplômé

du secondaire professionnel, secteur électro-mécanique? Teccart vous permet de faire le D.E.C. en deux ans.

DEVEZ-VOUS BOURSIER D'UNE ENTREPRISE PRESTIGIEUSE



Lavalin

NOR

Telelobe Canada

Hydro-Québec

Une société du Groupe

offrent quatre bourses couvrant les frais de scolarité pour les trois années nécessaires à l'obtention d'un DEC à l'Institut Teccart. Pour obtenir un formulaire d'inscription, adressez-vous au service d'information scolaire ou d'orientation de votre école ou contactez l'Institut Teccart. Date limite d'inscription: 11 janvier 1991

Vous préférez étudier chez vous, à votre rythme et obtenir des crédits inscrits au bulletin d'études collégiales (B.E.C.) du Ministère de l'Enseignement supérieur et de la Science ainsi qu'un diplôme Teccart?

Choisissez la formation à distance

Les programmes continuellement mis à jour sont tous présentés par objectifs, facilitant grandement l'apprentissage. Les cours sont complétés par de l'équipement de laboratoire vous permettant de développer les habiletés et aptitudes propres aux techniciens. Deux profils sont offerts: en électronique industrielle et en électronique numérique, de même que des cours spécifiques.

1945^e
anniversaire

3155, rue Hochelaga,
Montréal (Québec)
H1W 1G4
(Metro Préfontaine)



un collège
qui tient
ses promesses
(514) 526-2501

GBS GENERAL
BEARING SERVICE INC.

Montréal 537-7423	Laval 669-5330	St-Leonard 316-0471
St-Laurent 744-2121	Longueuil 619-2550	Nor-Est 754-0028

LA CONCURRENCE NOUS ENVIE. C'EST CLAIR COMME NOIR SUR BLANC!

Avec de bonnes raisons d'ailleurs. Traditionnellement et comparativement à Amiga, les concurrents tels Apple* et IBM* ont toujours eu des produits beaucoup plus dispendieux. Bien sûr, ils ont présenté récemment leurs ordinateurs personnels à prix abordables. Notons toutefois qu'ils ont évité de parler couleur. Car si elle y est, cette caractéristique ajoute probablement des centaines de dollars au prix. Or donc, tout compte fait, l'Amiga 500 pleines couleurs coûte encore moins cher que les ordinateurs en noir et blanc des concurrents.

En mettant plus de 2 000 logiciels à votre portée, l'Amiga peut accomplir une foule de fonctions, du traitement de texte aux tableaux complexes, en passant par toutes sortes de travaux d'écoliers. La conception unique de l'Amiga vous permet aussi d'exécuter plusieurs programmes à l'écran. Aucun de nos concurrents ne peut en faire pareil, même en doublant son prix.

De plus, nous croyons que les ordinateurs personnels doivent accomplir bien plus que du travail sérieux. Ainsi, notre Amiga est l'outil idéal pour divertir toute la famille, avec des centaines de jeux vidéo de qualité, dignes des

grandes arcades. Ajoutez à cela le son stéréo, ses fonctions vidéo et sa capacité d'animation et vous voilà muni d'une formule gagnante invulnérable face à la concurrence.

Notre secret? Pour avoir vendu près de 2 millions d'Amiga partout dans le monde, nous savons assez bien ce que les consommateurs attendent d'un ordinateur. Entre autres, un prix abordable, une utilisation facile et amusante et une souris qui fait sourire toute la famille. Personne ne veut d'un écran noir et blanc qui coûte les yeux de la tête.

Alors si vous voulez un ordinateur personnel pour la famille, consultez n'importe lequel des détaillants Commodore listés ci-dessous. Tous sauront vous expliquer pourquoi l'Amiga rend la concurrence jalouse. Quant au prix, en ce moment, vous n'en trouverez pas de meilleur.

999⁰⁰ \$

Amiga 500, moniteur couleur 1084
Certains détaillants peuvent vendre moins cher.



*Tous les noms de marques mentionnés sont des marques de service, des marques de commerce ou des marques déposées de leur fabricant respectif.

MAISON DU LOGICIEL

(Softwarehouse)
2466, Jean Talon est 374-3614

ORDINATEURS PAQUETTE INC.

85, rue Blainville est
Ste-Thérèse 435-4442

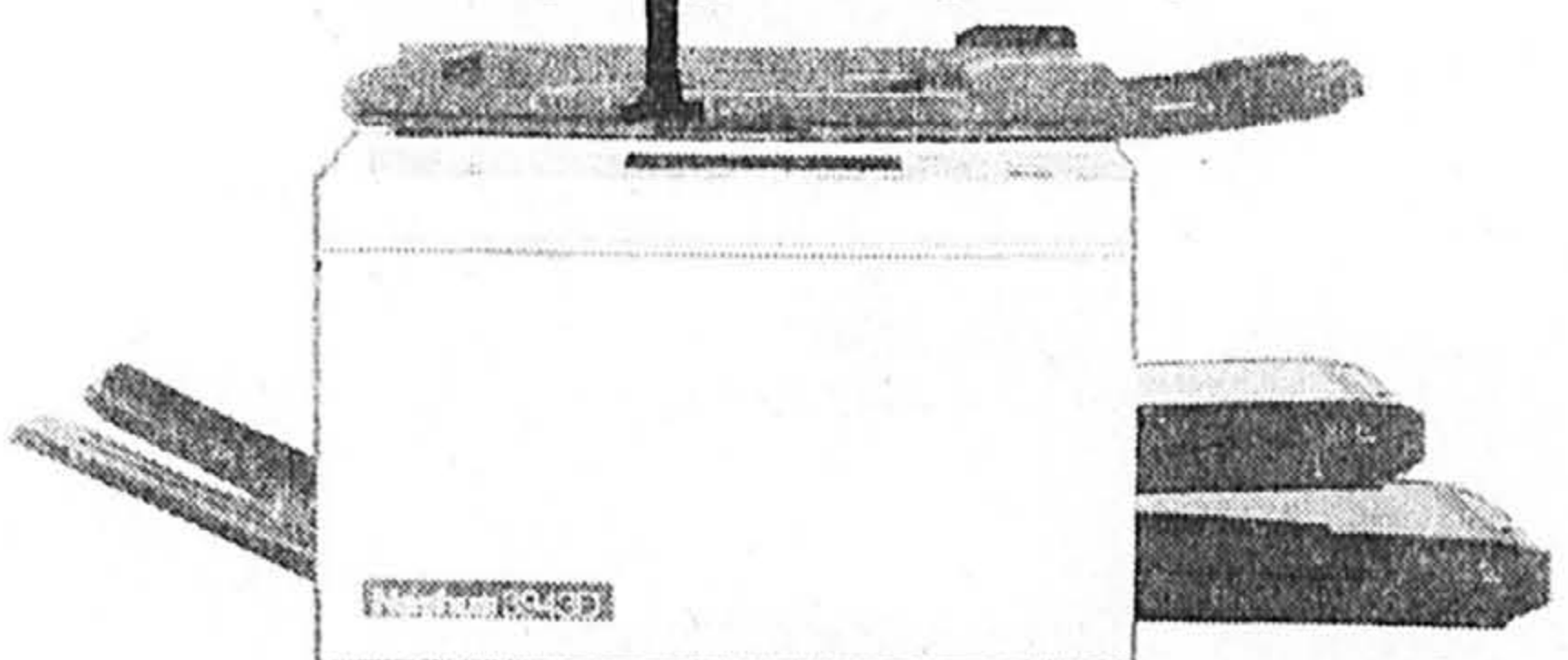
SOFT WARES

5001 Queen Mary Road
737-5865

SYSTEMS STIC

30, boul Taschereau, La Prairie
444-7842

Personne ne peut nous copier.



10 ans le monde des photocopieurs, personne ne peut copier Nashua. Car chez Nashua, notre philosophie, axée sur la qualité du service, est endossée par plus de 23 000 collaborateurs répartis autour du monde. Nashua a atteint cette envergure et cette capacité de faire en offrant au marché mondial une gamme complète de 11 photocopieurs. Cela signifie qu'il existe un Nashua capable de répondre parfaitement aux besoins particuliers de votre entreprise.

Votre détaillant Nashua vous guidera dans le choix du meilleur appareil au meilleur prix et vous offrira un mode de financement avantageux. Par un service après-vente efficace et consciencieux, il saura combler vos moindres exigences en matière d'entretien et de service.

Nashua

Tout compte fait, personne ne peut copier un leader mondial.

Chez Copiscope, contactez Alain Joyal ou Rocco Del Duca
744-3610

établi depuis 1946
Hi-Tech
CENTRE DE DISTRIBUTION

Les professionnels de la rénovation

Nos représentants se feront un plaisir de vous rencontrer, d'établir vos besoins en matière de rénovation et de vous remettre une estimation gratuite.

Produits exclusifs

Fenebec

unik

Nelken

BONNEVILLE

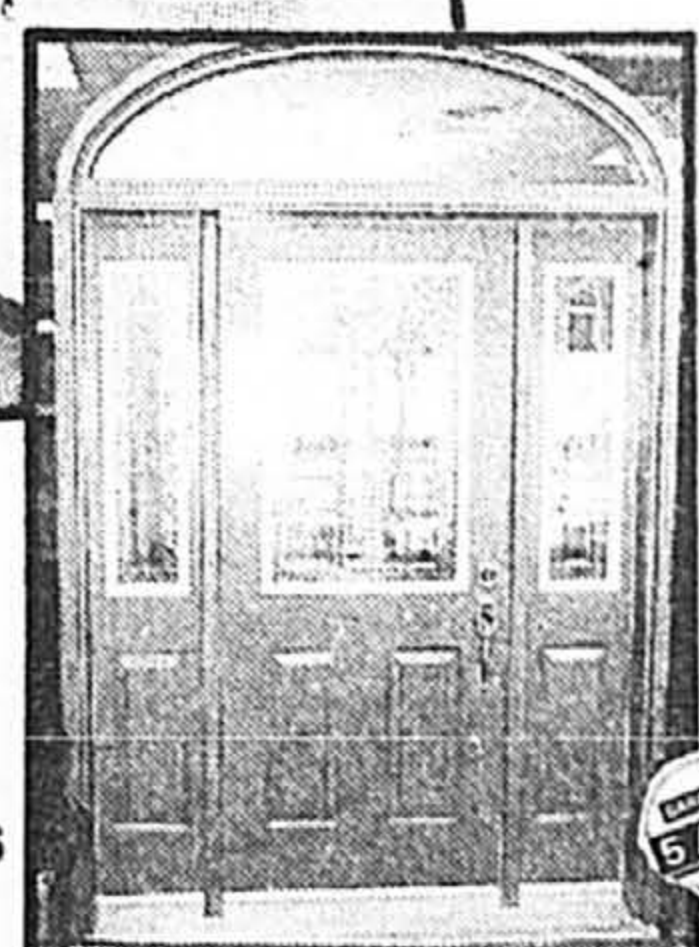
Pour vos besoins de...



Armoires de cuisine

La plus belle
salle de montre
du Québec.

Portes



Qualité • Service après-vente • Produits québécois

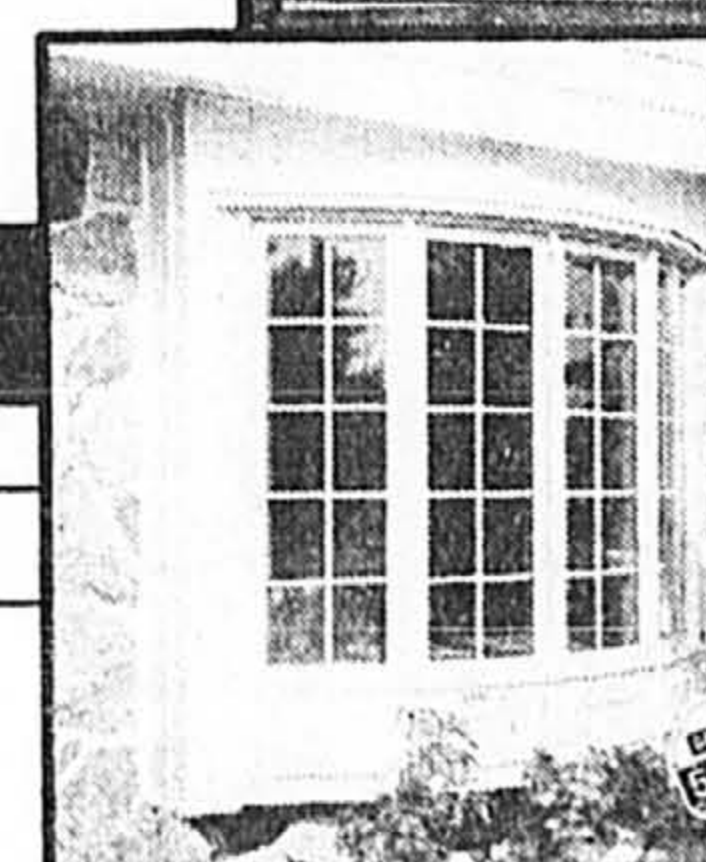
Nous sommes aussi ouvert le dimanche de 11 h à 16 h

Heures d'ouverture

Lundi au mercredi 9 h à 17 h Samedi 10 h à 16 h
Jeudi et vendredi 9 h à 20 h Dimanche 11 h à 16 h



membre de l'A.P.C.Q.
Tél.: 640-7070
de l'extérieur:
1-800-361-4565
12301, boul.
Métropolitain Est
Pointe-aux-Trembles



Fenêtres

ESTIMATION GRATUITE

La Presse des six-douze

SEMAINE DU 14 AU 20 NOVEMBRE 1990

Pour commencer

Allô!

Cette semaine, il nous fait plaisir de vous parler de... Voyons... Rien ici, rien là... Mille excuses! Nous n'avons rien à vous dire d'officiel en ce beau vendredi matin. Pas de campagne de sécurité, pas de bonnes oeuvres à encourager, pas de projets pédagogiques auxquels nous vous conseillons de participer, rien. Mais n'allez pas croire que nous n'ayons rien à vous dire pour autant! Non, non... Il y a une foule de choses que nous aimerions vous dire en cet avant-midi d'un frisquet 23 novembre. Une foule. C'est juste que... ayant perdu un peu l'habitude, ça ne nous vient pas facilement. Alors parlons de vous, tiens! Vous qui nous écrivez pour nous raconter vos expériences et vos aventures; vous qui nous faites part de votre "amour" pour la chronique "Naturellement"; vous, les professeurs, qui nous relatez la réaction positive de vos élèves quand il y a un Remue-ménages à se mettre sous la dent (ah! le plaisir de la discussion, du débat, de l'échange ouvert); vous, les personnes de plus de six-douze ans (eh oui! vous êtes plus nombreux que vous ne le croyiez!) qui nous avouez un peu timidement que vous nous lisez parfois pour comprendre certaines choses de l'actualité; bref, vous, les lecteurs et lectrices grâce à qui nous pouvons continuer de faire ce merveilleux travail, parlons de vous! C'est fait. Il ne nous reste qu'à vous remercier de vos nombreuses lettres encourageantes. Continuez de nous lire et de temps à autre prenez le temps de nous écrire. Donnez-nous de vos nouvelles. Pour rien. Pour le plaisir. D'accord? On vous embrasse.

Christiane et Louis
La Presse des six-douze
7, rue Saint-Jacques
MONTREAL (Québec)
H2Y 1K9

Les jeunes journalistes dont la carte de membre porte l'un des numéros suivants gagnent chacun quatre billets pour la pièce "Charlotte Sirois" présentée à la Maison théâtre du 28 novembre au 23 décembre 1990

0357 - Frédéric Miot
4302 - Annick Savard
2774 - David Drolet
1659 - Jacinthe Hourry
3333 - Stéphane Pilon

La Presse des six-douze est une initiative de La Presse/Éducation. Cette page paraissant tous les vendredis en période scolaire est réalisée par deux enseignants du primaire: Mme Christiane Labrie et M. Louis Émond, d'après une idée originale de Mme Christiane Labrie. Son objectif est de permettre aux jeunes de six à douze ans de lire avec intérêt et compréhension des textes d'actualité. Les articles sont rédigés de manière à faciliter leur utilisation à des fins pédagogiques.

Pour renseignements:
Céline Landry (514) 285-6890

À la Commission scolaire de Châteauguay, le français on l'utilise partout.



COMMISSION SCOLAIRE DE CHATEAUGUAY

L'Empereur est mort, vive l'Empereur!



L'empereur Hirohito, qui avait entraîné le Japon dans la Deuxième Guerre mondiale, est mort en janvier 1989. Le lundi 12 novembre dernier, presque deux ans plus tard, on intronisait officiellement son fils Akihito sous les cris de "Banzai!" (longue vie) des ministres et courtisans. Cependant, cet événement ne fut pas salué uniquement par des cris de joie. Un peu partout dans Tokyo, la capitale japonaise, on a pu entendre des bruits d'explosion. Une partie de la population japonaise manifestait ainsi son désaccord avec l'accession au trône de Akihito et l'existence d'une famille royale. On accuse Akihito de vouloir ramener la monarchie absolue au Japon. En outre, on n'a pas manqué de souligner le faste et le luxe excessif des cérémonies qui auraient coûté plus de 110 millions de dollars et auxquelles étaient invités plusieurs dignitaires de divers pays.

Louis

En deux mots



Un millier de saxophonistes ont célébré, en Belgique, le 150^e anniversaire du saxophone. Ils ont rendu hommage à son inventeur méconnu qui porte le nom de l'instrument, Adolphe Sax. Il va sans dire que ce dernier est natif du plat pays. Il vit le jour dans le sud du pays, dans une petite ville des bords de la Meuse, à Dinant, en 1814. Son saxophone avait été créé en 1840 dans sa ville natale.

Christiane

Remue-ménages

Depuis le 12 septembre, la santé de M. Bourassa en intéresse plus d'un. Les médias nous apprenant que notre premier ministre avait une tumeur cancéreuse logée au bas du dos. Cette nouvelle a donné lieu à toutes sortes de rumeurs et d'interprétations sur sa bonne ou sa mauvaise santé. Le dernier bulletin de santé de M. Bourassa est positif mais celui-ci devra être suivi de près puisqu'il avait une tumeur maligne. Est-ce que les médias ont raison de vouloir à tout prix étaler ce genre de nouvelles. La vie privée des élus doit-elle faire partie du domaine public? Serait-il préférable que les médias agissent avec une certaine retenue?

Christiane

MILLI VANILLI: c'était même pas vrai!



Une nouvelle qui a eu l'effet d'une bombe chez les jeunes: les deux jeunes garçons qui forment le duo Milli Vanilli, Rob Pilatus et Fab Morvan, n'auraient prêté que leur beau physique à une voix préenregistrée qui n'a jamais été la leur! Les deux bellâtres ne faisaient que de la postsonorisation (lipsync) et on cherche encore qui est la voix réelle derrière Milli Vanilli comme Dorothée qui chercha un jour qui était la voix derrière le masque du grrrrand et terrrrible Oz!

Peut-être trouvera-t-on, comme dans l'histoire, un petit homme ridicule et vaguement complexé qui a cependant compris une chose: dans notre société, le "paraître" est souvent plus important que l'être. En attendant, tous les gars et les filles qui étaient des fans de Milli Vanilli devront se faire une raison: quand ils écoutaient "Girl, you know it's true" (Fille, tu sais que c'est vrai!)... on leur mentait!

Louis

Fait beau, fait chaud...



La température moyenne de la Terre se réchauffe. Tout le monde sait ça. On appelle ce phénomène "effet de serre" et les savants météorologiques de plusieurs pays du monde, réunis le mois dernier à Genève, s'entendaient sur l'importance d'une action rapide afin d'en diminuer l'impact. La mesure la plus importante consiste à réduire l'envoi de gaz à effet de serre - gaz carbonique, méthane, CFC - dans l'atmosphère. Il est déjà proposé que plusieurs pays industrialisés comme le Canada, les États-Unis et l'Angleterre, signent

une première Convention internationale sur le climat. Car, affirme-t-on, si rien n'est fait, on assistera à un réchauffement de 0,3 degrés Celsius à tous les dix ans au cours du prochain siècle. Trois degrés Celsius de plus d'ici l'an 2100! Les conséquences de ce réchauffement seront nombreuses: assèchement de vastes terres agricoles, hausse du niveau des mers de 30 à 50 centimètres (ce qui aurait pour effet d'inonder plusieurs régions de la terre), déplacement des forêts vers le nord, etc.

Toutefois, il y a une bonne nouvelle (ne serait-ce que pour bien finir cet article plutôt sombre). Contrairement à ce qui nous a été raconté depuis quelque temps et selon plusieurs experts, la glace des pôles ne risquent pas de fondre au cours du prochain siècle. Il faudrait en effet des hausses de plus de 10 degrés Celsius dans la température moyenne de la terre pour que se produise une telle catastrophe. Fiou! On a eu chaud...

Louis

Les six-pattes

Bzzz...Bzzz...Bzzz...C'est l'été! Brrr...Brrr...Brrr...C'est l'hiver!



INSECTARIUM DE MONTRÉAL

L'hiver n'est sûrement pas facile pour les insectes de chez-nous. Malgré tout, plusieurs d'entre eux survivent à la saison hivernale. Les coccinelles adultes et certains papillons comme le morio se protègent des rigueurs de l'hiver en s'abritant sous l'écorce des arbres ou dans la litière du sol. Les larves du hanneton et de la cigale s'enfouissent dans le sol alors que les insectes aquatiques s'enfoncent dans la mare. Les fourmis se terrant dans leur fourmilière. Certains insectes hivernent dans nos maisons ou migrent vers le sud. C'est le cas du papillon monarque, emblème de l'Insectarium de Montréal, qui passe l'hiver au sud des États-Unis et au Mexique.



Les coccinelles passent l'hiver regroupées par milliers dans une vieille souche ou sous la litière du sol.

PHOTO: RENÉ CODERRE

Mais comment les insectes qui hibernent au Québec font-ils pour ne pas mourir gelés? C'est bien simple. Dès l'automne, ils produisent et accumulent dans les liquides de leur corps une substance appelée glycérol qui, l'hiver venu, leur sert d'antigel. À l'arrivée des grands froids, ils entrent dans un état de dormance. Ils ne se nourrissent plus, ne se développent plus. Grâce au glycérol, ils sont insensibles au froid et n'ont plus qu'à attendre le printemps suivant.

Nous espérons que cette chronique a su vous nourrir de nouvelles connaissances et répondre à vos questions et à celles de Yannick Bastien, Steve Desroches et François Saucier de l'école Chante-avant de Mont-Rolland, et à celles des jeunes de l'école Saint-Noël Chabanel. Jean-François Lebrun de St-Roch de l'Achigan nous dit avec humour que s'il était un insecte, il irait dans un pays chaud se faire dorloter au soleil.

Et maintenant, la question de cette semaine: Pourquoi les insectes sont-ils plus gros dans les pays tropicaux?

Superquiz
en page C-8

Quand on épouse la fille de son patron...

LISA BINSSE

■ Un homme d'affaires marié à la fille du patron, prétend avoir été congédié pour la simple raison qu'il avait décidé de divorcer. En conséquence, il poursuit le Groupe Algo et le président de cette firme, son beau-père, pour la somme de 1,1 million de dollars.

M. Albert Ouaknine, vice-président et important actionnaire du Groupe Algo (rue Chabanel), soutient qu'il a été congédié le 16 novembre, après 17 ans de loyaux services. Ces précisions sont données dans la poursuite en dommages et intérêts qu'il a déposée hier en Cour supérieure.

Il affirme que son brusque congédiement ne peut s'expliquer autrement que par son initiative de procédures de divorces contre sa femme, celle-ci étant la fille du président d'Algo, Joe Schaffer.

M. Ouaknine, qui est aussi président de la firme Le Gang

inc., une division du Groupe Algo, et président de sa propre société, Albert Ouaknine Sales inc., relate dans sa poursuite que son beau-père aurait ordonné qu'il ne se présente plus au travail à l'avenir et que les serrures des portes de l'édifice où loge la compagnie Le Gang, soient changées.

M. Schaffer, selon son gendre, aurait amorcé une «vendetta» contre lui afin de détruire sa réputation et sa santé. Il aurait contacté (directement ou indirectement) les fournisseurs de sa société les enjoignant de ne plus faire affaire avec son gendre. De plus, M. Schaffer et son entreprise tenteraient de forcer M. Ouaknine à régler le divorce selon leurs propres conditions.

M. Ouaknine demande en guise de compensation la somme de 780 000\$ pour lui-même, notamment pour atteinte à sa réputation et pour les dommages découlant de son congédiement illégal et 400 000\$ pour son entreprise au titre de perte de revenus.

Un épisode de la saga Ruffo est terminé

LISA BINSSE

■ Après 29 mois d'une saga judiciaire qui l'opposait au juge Andrée Ruffo, le Centre des services sociaux Laurentides-Lanaudière a décidé de ne plus contester.

Le directeur de la protection de la jeunesse du CSSL a décidé, dans l'intérêt des enfants, de collaborer avec le juge Ruffo, qui siège à nouveau depuis hier à la Chambre de la jeunesse de la Cour du Québec, à Saint-Jérôme.

Miville Lapointe, directeur général du CSSL, a annoncé que le DPJ Robert Dupont n'en appellera pas de la décision de la Cour supérieure qui a rejeté sa requête visant à empêcher Mme Ruffo de siéger dans les causes où il constituait une des parties en cause. Le

tribunal a décidé que la preuve n'avait pas été faite de l'appréhension de la partialité du juge.

«À compter de maintenant, l'on dans le communiqué de M. Lapointe, le DPJ se présentera devant le juge Ruffo dans les situations d'enfants en besoin de protection, et il entend collaborer pleinement.» Cette décision a été prise dans l'intérêt des enfants.

Mme Ruffo fait l'objet d'une nouvelle plainte devant le conseil, portée cette fois par le juge Albert Gobeil, juge en chef de la Cour du Québec et président du conseil. La Cour supérieure a ordonné la suspension de toute procédure disciplinaire tant que le tribunal ne se sera pas prononcé sur la compétence et l'impartialité du conseil, que conteste Mme Ruffo.

Un jugement de la Cour suprême limite les pouvoirs d'enquête de la police

Presse Canadienne
OTTAWA

■ C'est en évoquant le roman d'anticipation «1984», dans lequel George Orwell décrivait une société prisonnière d'une surveillance omniprésente, que la Cour suprême du Canada a décrété que les policiers ne peuvent décider, de leur propre chef, de placer des suspects sous surveillance vidéo.

Comme les quatre autres jugements rendus hier par le tribunal, la décision a pour effet de circonscrire davantage les pouvoirs d'enquête de la police et d'élargir les droits des accusés, ce qui a suscité des commentaires critiques de la part d'un représentant des corps policiers au pays.

Dans un jugement rendu par cinq voix contre deux, le plus haut tribunal du pays a donc statué que les enquêteurs avaient violé les droits d'un homme qui avait été filmé par une caméra vidéo dans une chambre d'hôtel de Toronto. L'homme utilisait cette chambre louée comme tripot mobile.

Les juges ont maintenu la condamnation de Santiago Wong sous l'accusation d'avoir tenu une maison de jeu. Ils ont expliqué que la police avait agi de bonne foi, parce que les tribunaux n'avaient pas fixé les limites requises au moment de l'enquête, en 1984.

Mais les policiers devront dorénavant, pour procéder à une telle surveillance, demander au préalable l'autorisation d'un juge, comme cela se fait déjà dans le cas des fouilles corporelles, des micros dissimulés et des tables d'écoute téléphonique.

Le juge Gérard La Forest, qui a lu le jugement majoritaire, s'est cependant abstenu d'imposer aux juges les règles à suivre dans l'émission des mandats de surveillance vidéo, parce qu'il considère que cette tâche revient au Parlement.

Inacceptable

«L'idée que des organismes étatiques seraient libres de mettre des membres de la société sous la surveillance d'une caméra vidéo selon leur bon vouloir est fondamentalement incompatible avec ce que nous concevons comme un comportement acceptable de la part du gouvernement», a statué le juge La Forest.

«Quiconque se rend dans une chambre d'hôtel et ferme sa porte

à le même droit à l'intimité que celui dont il jouit dans une maison privée. Ce droit ne peut être compromis qu'avec la permission d'un juge», a-t-il ajouté.

«C'est au Parlement, et à lui seul, de déterminer les conditions en vertu desquelles les organismes chargés de l'application de la loi pourront utiliser la technologie vidéo dans la lutte contre le crime», a-t-il déclaré.

La ministre de la Justice, Kim Campbell, a prédit que le jugement aurait de sérieuses répercussions sur la capacité des forces de police d'accomplir leur travail. Elle a l'intention de consulter ses conseillers sur les mesures législatives à prendre suite au jugement.

Le chef de la police d'Ottawa et membre haut placé de l'Association des chefs de police du pays,

Tom Flanagan, a réagi en déclarant que les chefs «craignent que cela arrive» depuis que la Charte des droits est entrée en vigueur, en 1982. «Ce sont de bonnes nouvelles pour les escrocs», s'est exclamé le chef Flanagan.

L'Association étudiera le jugement avant de soumettre ses recommandations au gouvernement à propos de la surveillance par caméra vidéo.

Personne ne peut nous copier.



Dans le monde des photocopieurs, personne ne peut copier Nashua. Car chez Nashua, notre philosophie, axée sur la qualité du service, est endossée par plus de 23 000 collaborateurs répartis autour du monde. Nashua a atteint cette envergure et cette capacité de faire en offrant au marché mondial une gamme complète de 11 photocopieurs. Cela signifie qu'il existe un Nashua capable de répondre parfaitement aux besoins particuliers de votre entreprise.

Votre détaillant Nashua vous guidera dans le choix du meilleur appareil au meilleur prix et vous offrira un mode de financement avantageux. Par un service après-vente efficace et consciencieux, il saura combler vos moindres exigences en matière d'entretien et de service.

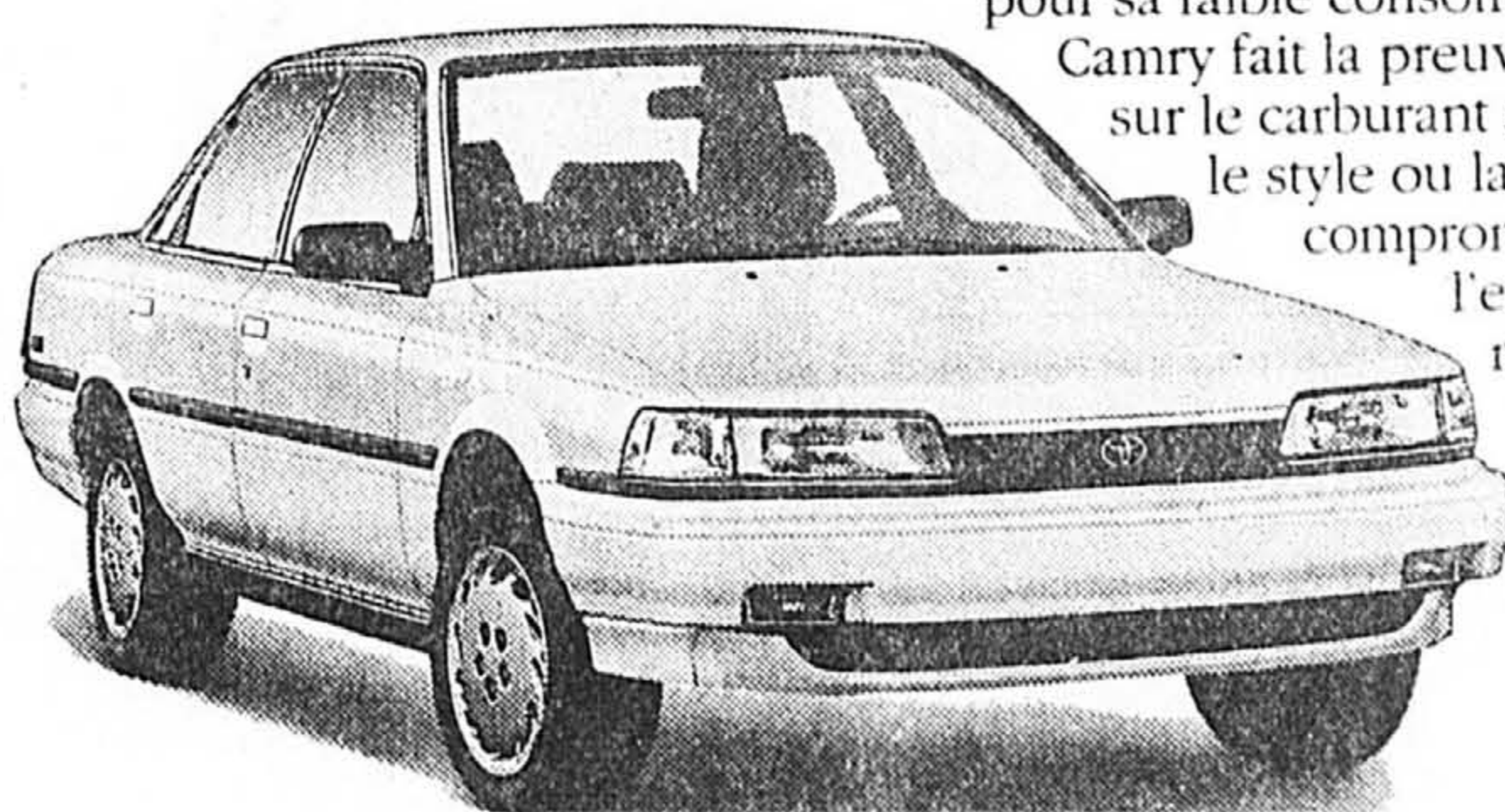
Nashua

Tout compte fait, personne ne peut copier un leader mondial.

Chez Copiscope, contactez Alain Joyal ou Rocco Del Duca
744-3610

Toyota propose sa solution à la hausse des prix de l'essence.

Si les prix de l'essence vous donnent le vertige, songez sérieusement à acheter une Toyota Camry. Pourquoi? Parce que la Camry mène le bal dans quatre catégories pour sa faible consommation de carburant*. La Camry fait la preuve que vous pouvez épargner sur le carburant sans sacrifier la performance, le style ou la qualité. Une solution sans compromis à la hausse des prix de l'essence. La promesse du mieux-faire se trouve aujourd'hui chez votre concessionnaire Toyota.



L/100 km		m/g	
ville	autoroute	ville	autoroute
9,16,5	31	43	

TOYOTA

La promesse du mieux-faire

* Catégories: la sedan, moteur 2.0 litres, 4 cylindres, transmission manuelle à 5 vitesses; la familiale à transmission manuelle à 5 vitesses; la sedan à transmission automatique et la familiale à transmission automatique. Selon les tests de Transports Canada pour les modèles 1991 mentionnés équipés d'un moteur 2.0 litres et d'une transmission M5. Consultez le Guide de consommation de carburant de 1991 de Transports Canada pour plus de détails.

Cours de français et d'anglais Dactylo sur ordinateur

MONTREAL

- Groupe de 8 à 16 élèves
- Matin, après-midi, soir ou le samedi
- Les cours de 3 semaines débutent le **3 décembre**
- Les cours de 7 semaines débutent le **14 janvier**

Tests et inscriptions:

Les 27 et 28 novembre entre 12 h et 14 h ou 16 h et 18 h.

Succursale: Centre-ville
1450, rue Stanley (métro Peel)
849-8393, poste 712 ou 732

LES HALLES DU COLLECTIONNEUR 30 KIOSQUES

- ANTIQUAIRES
- ARTISANS
- COLLECTIONNEURS
- BIJOUTIERS
- ARTISTES
- SCULPTEURS
- CASSE-CROÛTE

JEUDI DE 11 H À 21 H
VENDREDI DE 11 H À 21 H
SAMEDI DE 11 H À 17 H
DIMANCHE DE 11 H À 17 H

1312, BOUL. DE MAISONNEUVE EST

TÉL.: (514) 529-8318

BEAUDRY

VENTE DE PIANOS NEUFS YOUNG CHANG BALDWIN JUSQU'À 40% DE RABAIS



**SPECIAL: PIANO À QUEUE
D'OCCASION: \$3350**

**4 JOURS
SEULEMENT
21-22-23-24
NOV. 90**

**EXEMPLES NEUFS:
E 101 YOUNG CHANG
\$2350 NOIR POLI
\$2450 NOYER BLANC
QUANTITÉ LIMITÉE**

SPÉCIAUX PIANOS D'OCCASION AVEC GARANTIE

PETIT PIANO \$1350
BALDWIN \$1750
AUTOMATIQUE + 30 ROULEAUX \$2850
HEINTZMAN \$2650
LINDSAY \$750
VASTE CHOIX: LESAGE - YAMAHA - MASON RICH
WILLIS - PRATT - KIMBALL

NOUS AVONS LE PLUS VASTE CHOIX DE PIANOS NEUFS ET D'OCCASION À MONTRÉAL
* LIVRAISON INCLUSE (80 KM) * BANC INCLUS - ACCORD GRATUIT À DOMICILE



R. Bouthillier Musique

3338, rue Bélair 722-8741
5770, av. Decelles 738-6640

APRÈS PLUS DE 30 ANS, NOUS ABANDONNONS LE COMMERCE de FOURRURES PROFITEZ DE NOTRE FERMETURE TOUT DOIT ÊTRE VENDU

CENTAINES DE FOURRURES LUXUEUSES

QUALITÉ EXCEPTIONNELLE, FABRIQUÉES AU CANADA
CRÉATIONS COUTURIER QUALITÉ EXCEPTIONNELLE

2 JOURS SEULEMENT

AUJOURD'HUI, DE MIDI À 21 H.
DEMAIN SAMEDI, DE 10 H À 17 H.

	PRIX DE LIQUIDATION 19-20 OCTOBRE 1990	MAINTENANT PRIX D'ABANDON DES AFFAIRES
● Manteau zibeline russe naturelle 1 seulement - peaux descendues comparez ailleurs à 75 000\$	32 500\$	21 999\$
● Manteau d'ocelot naturel un seulement	4 999\$	2 999\$
● Manteau de vison d'élevage du Canada, femelle, peaux allongées	3 299\$	2 899\$
● Manteau de vison d'élevage du Canada, peaux allongées	2 899\$	1 999\$
● Manteaux de lynx du Canada véritable	5 999\$	2 999\$
● Manteaux de vison d'élevage du Canada		999\$
● Manteaux de castor à poils longs, (Teinté)	1 199\$	999\$
● Manteaux de coyote	1 299\$	899\$
● Manteaux de chat sauvage naturel, peaux allongées	1 499\$	999\$
● Manteaux de renard argenté	2 499\$	1 999\$
● Manteaux de rat musqué, (Teinté)	999\$	699\$
● Manteaux de renard gris américain	1 999\$	999\$
● Manteaux trois-quarts de castor, (Teinté) et de chat sauvage	999\$	699\$
● Manteaux de vison Canada Majestic Mahogany™ male et femelle		
● Manteaux de vison Canada Majestic Blue Iris™ male et femelle		
● Manteaux de vison M.K.R., male		

Venez voir ces splendides manteaux de vison à prix de liquidation! Le rêve devenu réalité!

UN ENDROIT SEULEMENT

L'HÔTEL DE LA MONTAGNE
1430, rue de la Montagne (entre Sainte-Catherine et de Maisonneuve)

FOURRURES POUR HOMMES

Les mots nous manquent pour décrire cette collection. Nous pourrions dire sans hésiter que ce sont des manteaux que l'on trouve habituellement dans les plus belles boutiques. Voilà l'occasion rêvée de vous gâter et de faire un bel investissement. Nous avons un beau choix de tailles et de modèles.

	PRIX DE LIQUIDATION 19-20 octobre 1990	MAINTENANT PRIX D'ABANDON DES AFFAIRES
● Manteaux de vison du Canada	3 299\$	1 999\$
● Manteaux de loutre du Canada	1 999\$	1 499\$
● Manteaux de coyote	1 699\$	999\$
● Manteaux de chat sauvage	1 699\$	999\$
● Manteaux trois-quarts de castor à poils longs, (Teinté)		699\$
● Manteaux trois-quarts de chat sauvage		699\$

DES CENTAINES DE CHAPEAUX ET BOAS DE FOURRURE

● Chapeaux de vison pour hommes et femmes	169\$	99\$
● Chapeaux de chat sauvage pour hommes	129\$	89\$
● Chapeaux de castor, de renard, etc.	79\$	49\$
● Serre-tête	49\$	29\$
● Boas de renard montés	199\$	149\$
● Boas	39\$	25\$

OFFRE SPÉCIALE À L'OUVERTURE DES PORTES

(1 PAR CLIENT)

Vestes de castor rasé et teint
Vestes de wallaby australien
Manteau de rat musqué, teint
Manteau de vison chinois, teint
Manteau de mouton, teint
Manteau de nutria

EN NOMBRE LIMITÉ



BISSELL & BISSELL LTÉE

La SVP attend la décision de la Commission d'accès à l'information

PIERRE GINGRAS

■ La Société pour vaincre la pollution (SVP) devra attendre au moins deux semaines encore pour savoir si la Commission d'accès à l'information lui accorde l'autorisation de consulter les manifestes de circulation des déchets dangereux émis par le ministère de l'Environnement.

En mai dernier, le ministère avait permis à la SVP de consulter ces documents qui totalisent plus de 80 000 pages réparties dans une centaine de boîtes. Pour faciliter sa tâche, l'organisme réclama alors les disquettes informatiques contenant les mêmes informations, ce que le ministère refusa en invoquant la confidentialité de certains renseignements.

Toutes les données pertinentes concernant le producteur, le transporteur et le destinataire d'un déchet dangereux pour fin d'entreposage ou de traitement, ainsi que la composition chimique et la quantité de la matière transportée, sont consignés sur ces manifestes. La SVP compte se servir de ces documents pour faire la liste des producteurs de déchets au Québec et de ceux qui les éliminent afin, notamment, de déterminer si certains de ces déchets ne s'évanouissent pas dans la nature.

Pour sa part, le ministère de l'Environnement faisait valoir que la divulgation des listes de clients nuirait aux affaires des compagnies qui éliminent ces déchets.

Hier, à Montréal, devant la Commission d'accès à l'information, les parties ont débattues durant de longues heures sur le droit de consulter les manifestes. Même le président de l'ex-Commission sur les déchets dangereux a été appelé à témoigner. Ce n'est toutefois pas avant les prochaines audiences, le 7 décembre, que la commission pourra rendre une décision.

Le Vatican nie tout lien avec un fabricant de la pilule

AP

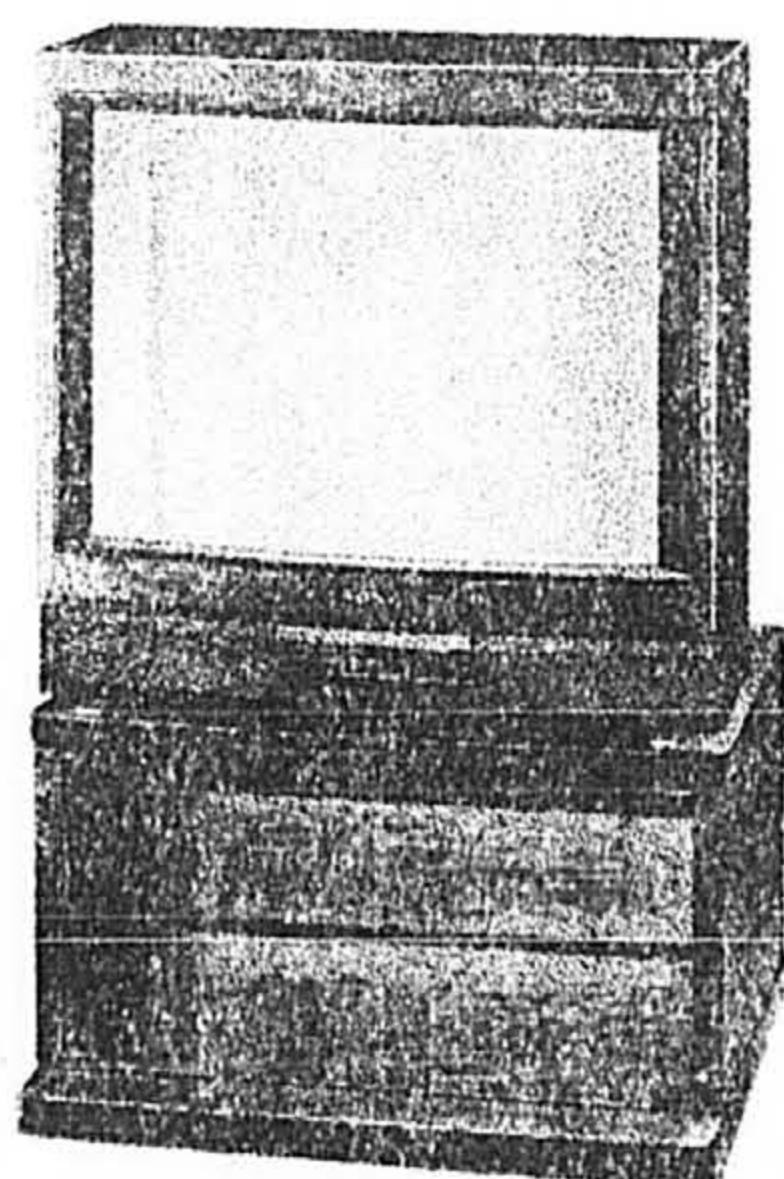
CITE DU VATICAN

■ Le Vatican a démenti jeudi une information de la télévision allemande selon laquelle sa banque aurait possédé des actions dans une société pharmaceutique qui fabriquait la pilule.

La banque du Vatican « n'a jamais possédé des actions de la société pharmaceutique Serono, ce qui aurait été contraire à ses objectifs », a dit le porte-parole du Saint-Siège, Joaquín Navarro.

UN ÉVÉNEMENT MÉMORABLE POUR MONTRÉAL GRANDE OUVERTURE

DE LA MAISON SONY



Achetez un téléviseur stéréo Trinitron Sony 28 po, modèle kv27ts30 pour 1299\$, et recevez en prime un socle vidéo, modèle su290, vendu d'ordinaire 149\$.

NOS VENDEURS PROFESSIONNELS

se feront un plaisir de vous montrer nos appareils, pour faire de vous un consommateur averti. Le confort de notre boutique, la qualité acoustique de nos salles de visionnement et d'écoute et la valeur de nos articles vous impressionneront.

VENEZ PARTICIPER À NOS CÉRÉMONIES D'OUVERTURE À MONTRÉAL. Ne

manquez pas de rendre visite à l'une ou l'autre de nos boutiques Maison Sony de Montréal à l'occasion de nos cérémonies d'inauguration, pour découvrir toutes nos bonnes affaires.

Technologie. Qualité. Valeur. Service.

Maison Sony

Trinitron • XBR • Video8 • WALKMAN • Discman • Handycam • ES • my first Sony

Brossard 5840, boul. Taschereau 656-1020

Pointe-Claire 940, boul. St-Jean #15 694-2727

SAMEDI 24 NOVEMBRE VENEZ GRATTER VOTRE CADEAU !

30% de rabais, c'est 30% plus de...



Micheline n'en revient pas! Samedi, dans tous les Grands Magasins M, ils vont distribuer des coupons à gratter pour découvrir des super-rabais de **10%, 15%, 20%**, ou même **30%** valables sur presque

tous nos achats!⁹ Des rabais qui s'appliquent même sur les articles déjà en solde! Pour nous, ça veut dire autant d'aubaines sur tous les cadeaux M qu'il reste sur notre liste!

...Ou une bonne raison d'en faire encore plus! On serait fou de ne pas en profiter! C'est comme Noël avant Noël! Alors, ne nous cherchez pas samedi... On s'en va gratter!



BROSSARD: Mail Champlain 465-4650 * DOLLARD-DES-ORMEAUX: Galerie des Sources 683-3200 * LASALLE: Place LaSalle 365-5213 * LONGUEUIL: Place Longueuil 679-6190
SOREL: 250, boul. Fiset 742-4521 * CHATEAUGUAY: 180, boul. Anjou 691-3730 * LACHINE: Les Galeries Lachine 637-4481 * LAVAL: Carrefour Laval 688-6350 * Centre commercial Pont-Viau 669-1791
MONTREAL: Place Alexis-Nihon 931-3861 * 4325, Jean-Talon Est 725-2418 * Place Versailles 351-3200 * ST-BRUNO: Les Promenades St-Bruno 653-1355

⁹ Exceptions: Ces rabais ne s'appliquent pas aux cosmétiques, disques, cassettes et CD, aux achats effectués au rayon de la photo, aux restaurants, à l'achat de certificats-cadeaux ou d'articles spécialement exemptés.

NE MANQUEZ PAS LES DÉFILÉS DE MODE DES GRANDS MAGASINS M!

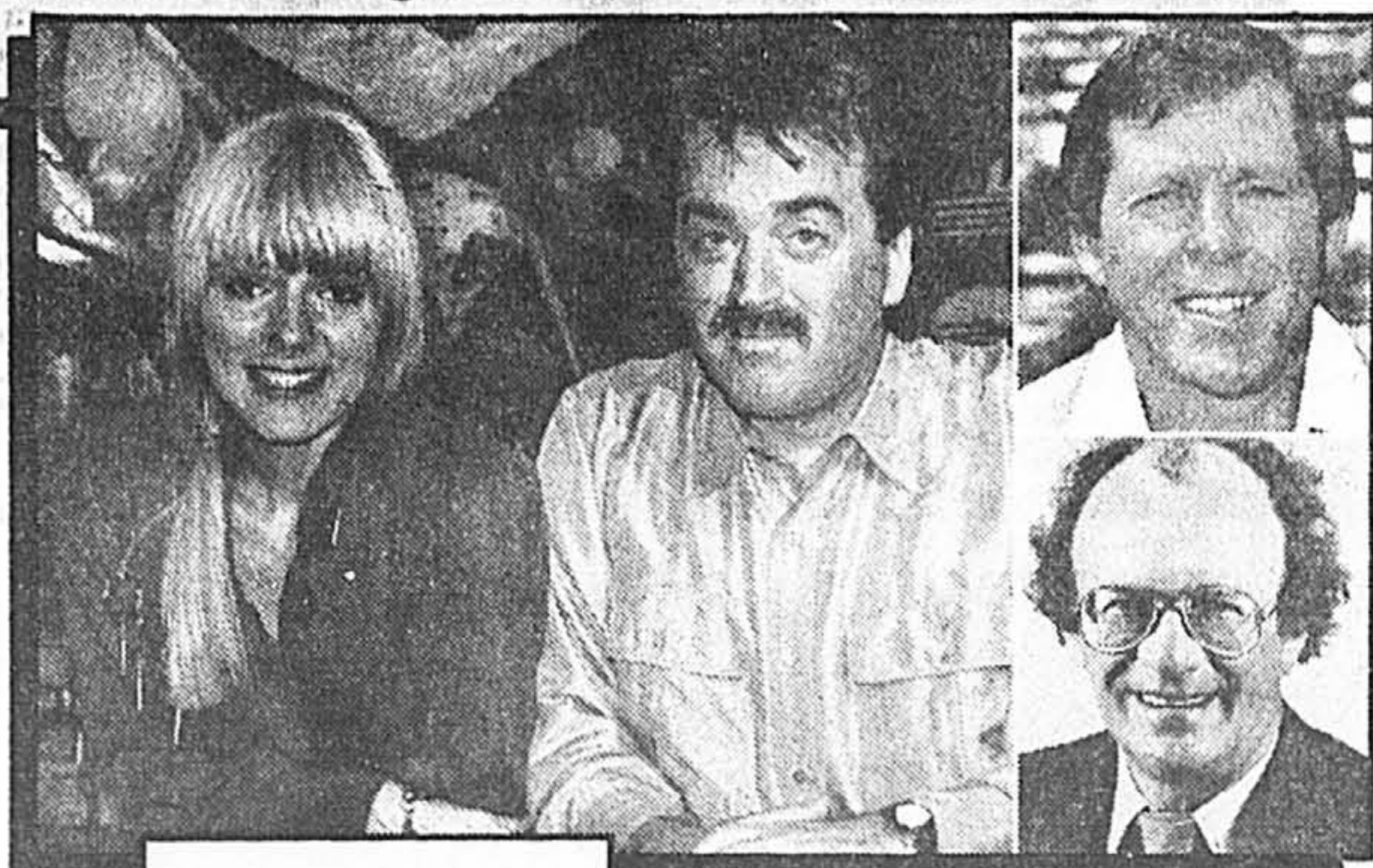
Vendredi 23 novembre à 19h00, Place Longueuil • Samedi 24 novembre à 11h00, Place Versailles • Samedi 24 novembre à 15h00, 4325, rue Jean-Talon Est

CE SOIR

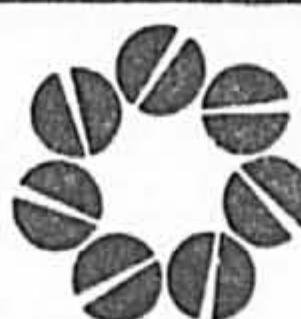
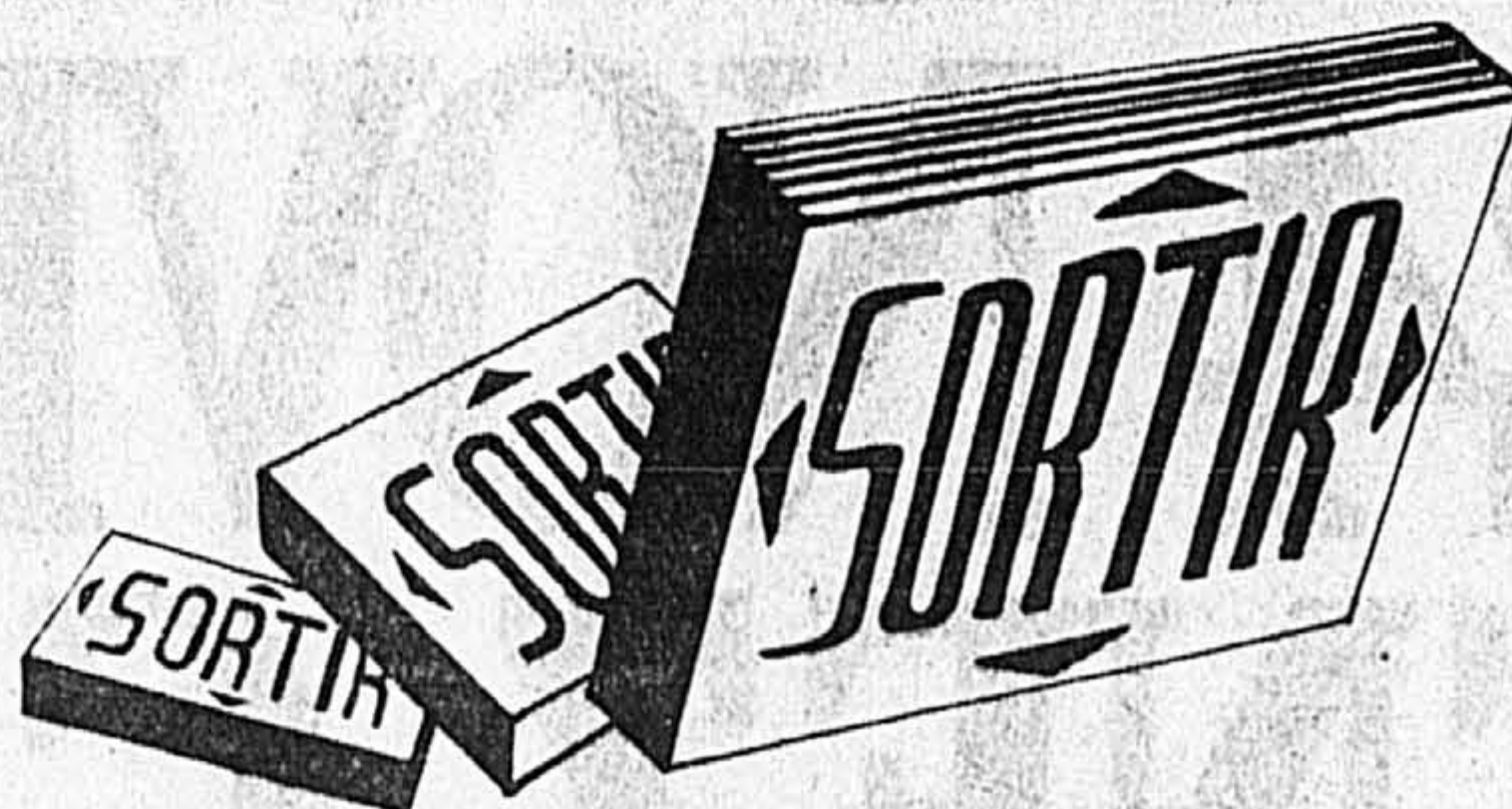


MATCH Show

Invités: Rodger Brulotte et Jacques Doucet



21 h 00

Télévision
Quatre Saisons

Invitées: Mitsou et Marina Orsini



22 h 00

L'avenir du français est lié à sa progression dans l'informatique

JEAN-PIERRE BONHOMME

■ Le français n'est pas en régression au Québec ni dans le reste du monde. Au contraire, le français poursuit sa «grande marche» au Québec et ailleurs dans le monde. Et si les pays de culture française peuvent percer activement et en commun le marché des progiciels et de l'informatique langagier, le progrès se fera encore plus rapidement.

C'est la conviction qu'ont exprimée hier le président de l'Office de la langue française du Québec, M. Jean-Claude Rondeau, et le directeur de l'Observatoire des industries de la langue de France, M. André Abbou.

Le président de l'Office de la langue française, M. Rondeau, prononçait l'une des principales conférences aux assises du Colloque international sur les industries de la langue qui se tient jusqu'à ce soir à l'hôtel Bonaventure. Il remplaçait le ministre responsable de la langue, M. Claude Ryan, retenu à Québec. L'Office et la Société des traducteurs du Québec ont organisé la rencontre — la première du genre — pour le compte des gouvernements de France et du Québec.

S'adressant à 400 convives de 18 pays, M. Rondeau trace un tableau prometteur de la situation québécoise. Déjà, en 1961, rappelle-t-il, le Québec, en créant l'Office de la langue française, «a compris l'enjeu économique (de la langue française)». Il s'est donné un «plan d'aménagement de la langue» dont l'objectif était «de faire du français la langue de travail de tous les Québécois».

La francisation est réalisée à 70 p. cent

On constate aujourd'hui «que la francisation des entreprises de 50 employés et plus est réalisée à 70 p. cent». Par ailleurs, «un consensus social important» est en voie de s'établir chez nous quant à l'importance de la terminologie française. On est en droit d'espérer que cette terminologie «suivra l'évolution rapide des sciences et des techniques».

Le français a-t-il un avenir? Un «phénomène social qui s'appuie sur plus de mille ans d'histoire... est capable d'absorber le choc d'une langue anglaise quasi universelle». La Longue Marche du français, croit M. Rondeau, citant un Claude Hagège, se traduit actuellement par «une expansion sans précédent, c'est-à-dire tout le contraire d'un déclin». Il fonde de grands espoirs sur la vitalité québécoise actuelle dans le domaine de la création, en français, des logiciels de traitement de la langue. Et il signale que le français est, avec l'anglais, la seule langue enseignée dans la presque totalité des pays du monde.

Au cours d'un entretien avec le représentant de *La Presse*, M. Rondeau reconnaît par ailleurs que l'abandon du milieu urbain par les Québécois de souche et l'utilisation de l'anglais dans les 20 000 entreprises employant de 10 à 49 employés, pose de graves problèmes à Montréal. Selon lui, aussi, les politiques actuelles d'immigration sont correctes, mais à condition, toutefois, que des services d'intégration soient offerts.

Les Observatoires des industries de la langue sont des organismes de veille. Ils existent en France, au Québec et en Wallonie. Ils examinent l'état du développement des machines de traitement de la langue. Le responsable de l'Observatoire de France, M. André Abbou, signale à *La Presse* que le grand enjeu mondial de la francophonie, en matière de traitement informatisé de la langue ne concerne pas que la disponibilité des logiciels. La grande question est de savoir si le monde français prendra ou non l'initiative dans le domaine des «progiciels». Les progiciels sont les programmes de base à partir desquels les logiciels eux-mêmes sont constitués.

Les Américains ont une longueur d'avance

À l'heure présente, les Américains ont une longueur d'avance dans ce domaine et leurs programmes pénètrent en France. Selon M. Abbou, des progiciels américains sont utilisés au Québec. Certaines entreprises françaises, en tout cas Bull et GSI-ERLI, contre-attaquent et font des progrès.

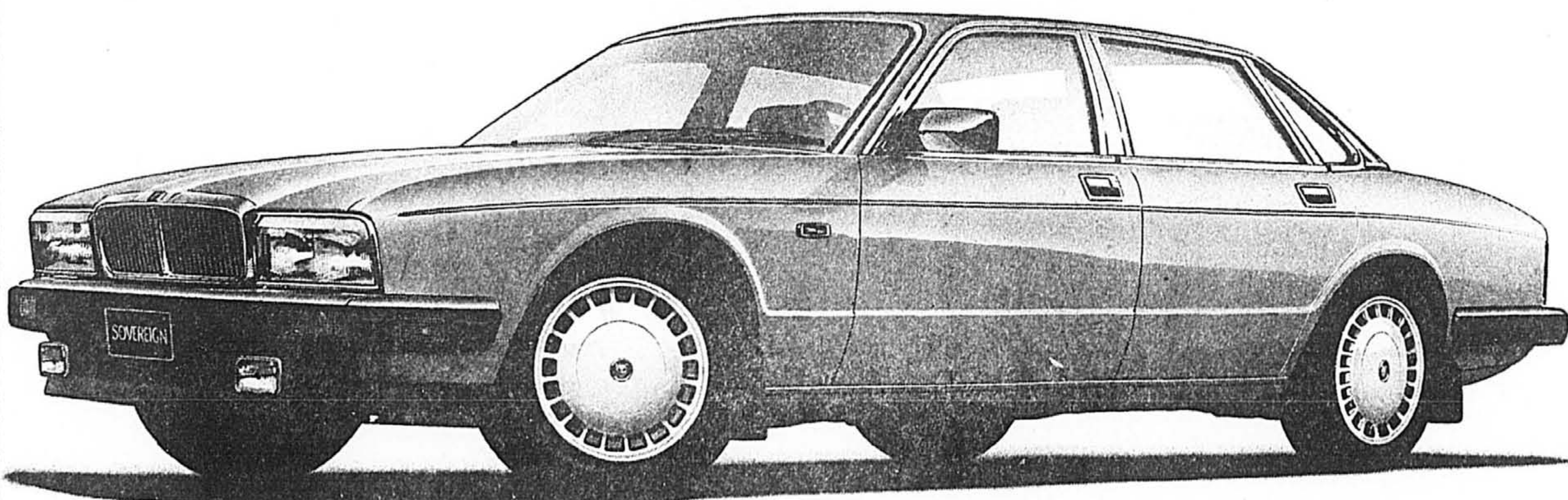
Pour le moment, souligne enfin M. Abbou, toute cette question du traitement de la langue se trouve actuellement au stade pré-industriel. Et, prédit-il, ce marché croîtra de 30 à 50 p. cent par année «au moins» pendant les cinq prochaines années.

Le Colloque de Montréal a pour objet de coordonner les efforts québécois avec ceux du reste de la francophonie. Un autre colloque, auquel le Québec participera, se tiendra à Versailles le 15 janvier. Celui-ci aura pour objet d'adapter l'industrie française de la langue à celle du reste de l'Europe dans une perspective de multilinguisme dans le respect de la personnalité française.

En France, l'industrie de la langue est un marché annuel de l'ordre de cinq milliards de FF.

JAGUAR

Voici les Jaguar 1991
À L'APOGÉE
DE L'ÉLÉGANCE



La gamme Jaguar 1991 vous réserve toute la splendeur et l'ingénierie de pointe qui font la réputation de la marque depuis plus de soixante ans. Aboutissement d'une longue tradition de pur raffinement automobile, ces voitures sont le symbole même d'une valeur automobile exceptionnellement durable.

Rien n'est plus révélateur à cet égard que l'intérieur somptueux des Jaguar. Rehaussé de superbe ronce de noyer et de cuirs fins cousus main, il exprime à merveille le faste et le bon goût européens classiques. Pourtant il offre aussi à l'automobiliste moderne une foule de caractéristiques de confort et d'agrément de la dernière perfection. Remarquables chaînes hi-fi, climatisation à commande informatisée, sièges avant à chauffage électrique et réglage en huit sens ne sont que quelques-uns de ses nombreux attraits bien faits pour inciter à l'évasion. C'est beaucoup, mais ce ne serait rien sans la virtuosité technique légendaire de Jaguar.

Car les Jaguar sont construites pour la performance. Dans les XJ6, un puissant moteur six cylindres en alliage d'aluminium de 4 litres à 24 soupapes, aussi souple que perfectionné, se complète d'une boîte

automatique ZF à commande électronique. Les modèles XJS se distinguent par leur moteur à culasse May, renommé pour son silence et sa parfaite aisance à vitesse de croisière. Toutes les autres caractéristiques de maniabilité et de maîtrise du véhicule sont soigneusement pensées et harmonisées en fonction de l'ample puissance de chaque modèle, il en résulte des performances exaltantes, dignes d'une Jaguar.

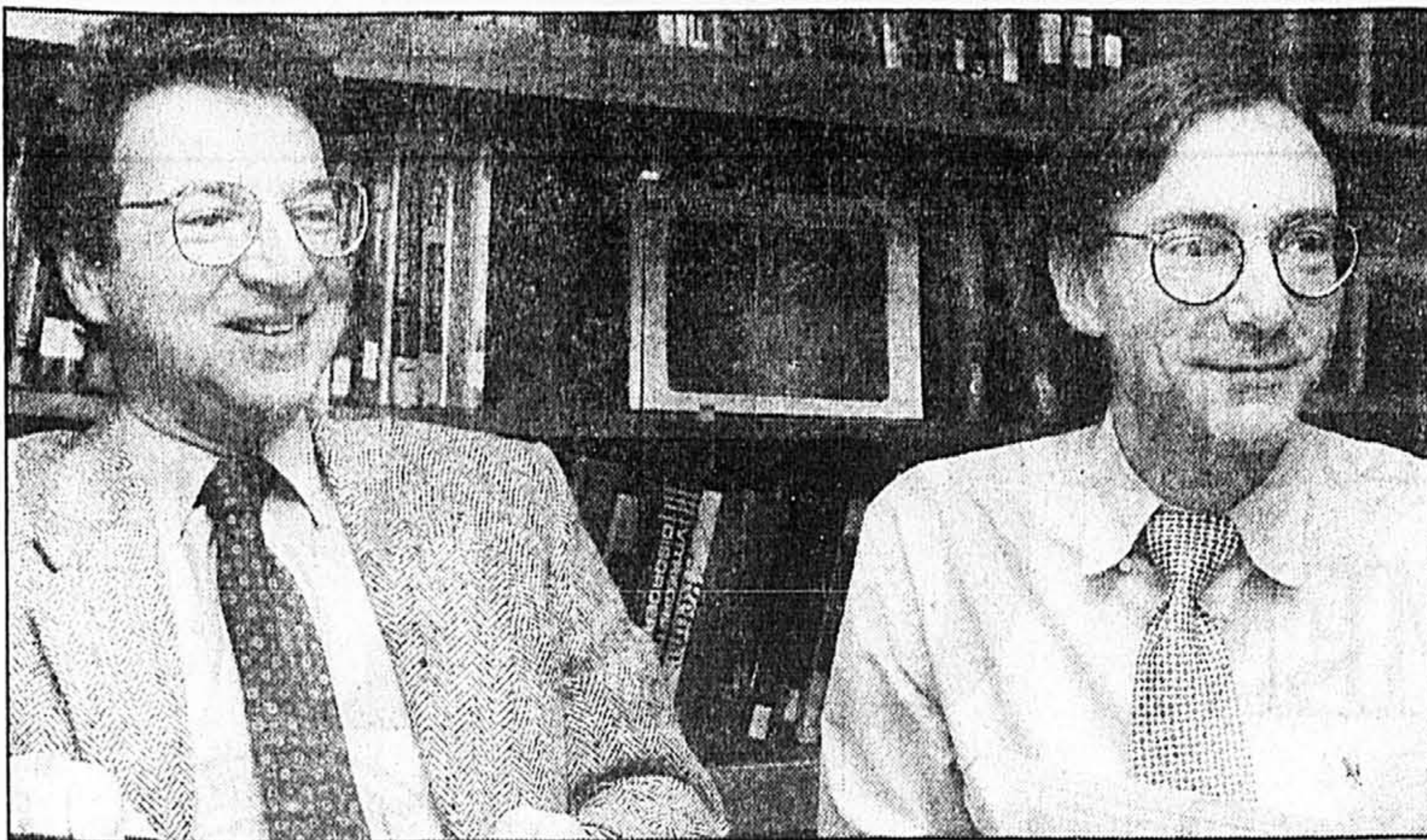
Toutes les Jaguar neuves sont protégées par l'adhésion exclusive au Club Jaguar, comprenant l'entretien périodique sans frais, un service d'urgence routière jour et nuit ainsi que d'autres prestations appréciables pendant toute la durée de la garantie de trois ans ou 60 000 km. Si vous le désirez, vous pouvez prolonger votre garantie du Club Jaguar de deux ans ou 40 000 km. Le concessionnaire vous fournira tous les détails.

Faites vôtres l'incomparable élégance et les performances enlevantes des meilleures Jaguar de tous les temps. Il suffit d'appeler un concessionnaire Jaguar près de chez vous pour réserver votre randonnée d'essai.



JAGUAR

L'ACCORD PARFAIT DE L'ART ET DE LA TECHNIQUE.



Les docteurs Dan Boghen et Michael Flanders proposent une méthode très prometteuse pour traiter le torticolis spasmodique.

PHOTO JEAN-YVES LETOURNEAU, La Presse

Deux Montréalais réussissent à traiter le torticolis spasmodique

CAROLE THIBAUDEAU

■ Deux médecins montréalais, les docteurs Dan Boghen et Michael Flanders, ont obtenu des résultats très prometteurs dans le traitement du torticolis spasmodique, en injectant dans les muscles de leurs patients une quantité diluée d'une substance paralysante, la toxine botulinique.

Ces médecins sont les seuls à Montréal à soigner au moyen de la toxine, et ils ne le font à l'heure actuelle que dans le cadre de projets de recherche, bien que le traitement soit reconnu comme très sécuritaire. Deux autres centres canadiens expérimentent également ce nouveau traitement, à Toronto et à Vancouver. On l'étudie aussi à New-York et à San Francisco, d'où il est originaire.

Environ 1000 personnes dans le monde ont reçu la toxine botulinique pour soigner leur torticolis spasmodique. « Dans les publications scientifiques, on parle d'une amélioration dans 50 à 80 p. cent des cas », affirme le docteur Dan Boghen, neurologue et ophtalmologiste à l'hôpital Hôtel-Dieu.

Le torticolis spasmodique est bien différent du léger problème de cou que connaissent la plupart des gens. Alors que le torticolis ordinaire est d'origine musculo-squelettique, le torticolis spasmodique provient de cellules défectueuses dans le cerveau. Ces dernières commandent aux muscles

du cou de se contracter, en permanence ou de façon discontinue. Il en résulte une position anormale de la tête, accompagnée ou non de mouvements saccadés et tout à fait involontaires.

Le torticolis spasmodique atteint environ 3 personnes sur 10 000, généralement au-dessus de 40 ans.

Deux ans de recherche

Le docteur Flanders, ophtalmologiste à l'hôpital de Mont-Real pour enfants, et à l'hôpital général de Montréal, a été le premier québécois, à utiliser la toxine botulinique, en 1984, pour soigner le strabisme.

Depuis deux ans, il collabore avec le docteur Boghen à l'élaboration de protocoles de recherche sur le torticolis, bien qu'il laisse son collègue suivre médicalement les victimes de cette maladie, essentiellement d'ordre neurologique. En injectant la toxine dans les muscles, on les affaiblit, ce qui relâche la contraction indésirée. Il en résulte un soulagement de la douleur et de la sensation de tiraillement.

Le torticolis spasmodique est une affection très handicapante, qui cause une gêne considérable dans les activités quotidiennes, qu'il s'agisse de faire le ménage, de conduire une auto ou même de regarder la télévision. L'embarras social est considérable et amène souvent une personne à renoncer à son emploi. A tous ces maux s'ajoute parfois une douleur intense.

Malheureusement, la guérison du torticolis spasmodique est impensable pour l'instant, disent les médecins. Il faudrait mieux comprendre ce qui cloche dans les cellules du cerveau. On peut cependant soulager les symptômes, et l'injection de toxine botulinique est considérée à ce chapitre comme le traitement le plus d'avant-garde et aussi le plus prometteur.

Dernier recours

« On commence par traiter le patient avec des médicaments, explique le docteur Boghen, mais cette approche ne donne pas souvent des résultats satisfaisants. Le deuxième traitement à essayer est l'injection de toxine et enfin, si le patient n'est pas soulagé, l'opération. »

Cette opération consiste à sectionner les racines nerveuses ou les nerfs qui se rendent aux muscles du cou, ou même à couper les muscles proprement dits. Une fois les nerfs coupés, le muscle ne peut plus se contracter, ce qui procure un certain apaisement mais aussi parfois un affaiblissement du cou et une déformation irréversible.

Dans un rapport émis cette année par le comité thérapeutique de la très sérieuse *American academy of neurology*, les médecins écrivent que la chirurgie a son rôle mais un rôle limité. Les spécialistes estiment qu'on ne devrait y recourir que lorsque les autres traitements se sont révélés infructueux.

La CSST expérimente un programme pour soigner les maux de dos

GEORGES LAMON

■ Bernard Lavoie, buandier à l'hôpital Rivière-des-Prairies, souffrait d'une douleur au dos depuis 1986 à la suite d'un accident de travail. Après une greffe et de longs traitements de physiothérapie sans grands résultats, il échoua au Centre de réadaptation Lucie-Bruneau à Montréal où il s'inscrivit au programme en août 1990.

« Ça me faisait peur un peu beaucoup, a-t-il expliqué, hier dans son témoignage donné en conférence de presse. Le doute persistait toujours. Les premières journées ont été très dures, longues et difficiles. On m'a aidé à vaincre ma peur. Je pensais ne plus jamais pouvoir travailler. En octobre, ajoute-t-il tout souriant, j'ai repris mon travail, à mon rythme. »

Il faisait partie d'un groupe de sept travailleurs — âge moyen de 43 ans — qui a terminé le programme.

Les participants estiment avoir amélioré leur qualité de vie et maîtrisé mieux leur douleur. De plus, ils auraient même souhaité prolonger leur programme de deux autres semaines.

Du premier groupe, deux ont repris le travail, trois autres sont en cours de réorientation scolaire ou professionnelle, un autre reprendra le travail en janvier.

Les maux de dos représentent à eux seuls plus du quart des lésions professionnelles indemnisées par

la Commission de santé et de sécurité au travail (CSST).

En 1988, ce mal, considéré comme « une véritable épidémie », a coûté à la CSST 300 millions de dollars, soit 36 p. cent des sommes versées en indemnités de remplacement du revenu.

C'est pour réduire ces coûts élevés que la CSST a lancé l'an dernier un programme expérimental curatif et préventif au coût de 600 000 \$ pour permettre une réinsertion des travailleurs atteints du « mal du siècle ». Essentiellement, il s'agit de permettre aux malades de reprendre normalement leur travail et leurs activités familiales et aussi d'avoir une meilleure maîtrise de la douleur. Jusque-là, ce programme mis à l'essai au Centre de réadaptation François-Charron de Québec, qui a traité cette année 76 cas, et au Centre de réadaptation Lucie-Bruneau de Montréal avec 24 cas, a donné des résultats encourageants.

À Québec, 29 des 76 travailleurs qui se sont soumis volontairement à ce programme (38 p. cent) sont retournés au travail et

33 (43 p. cent) étaient physiquement et psychologiquement prêts à y retourner.

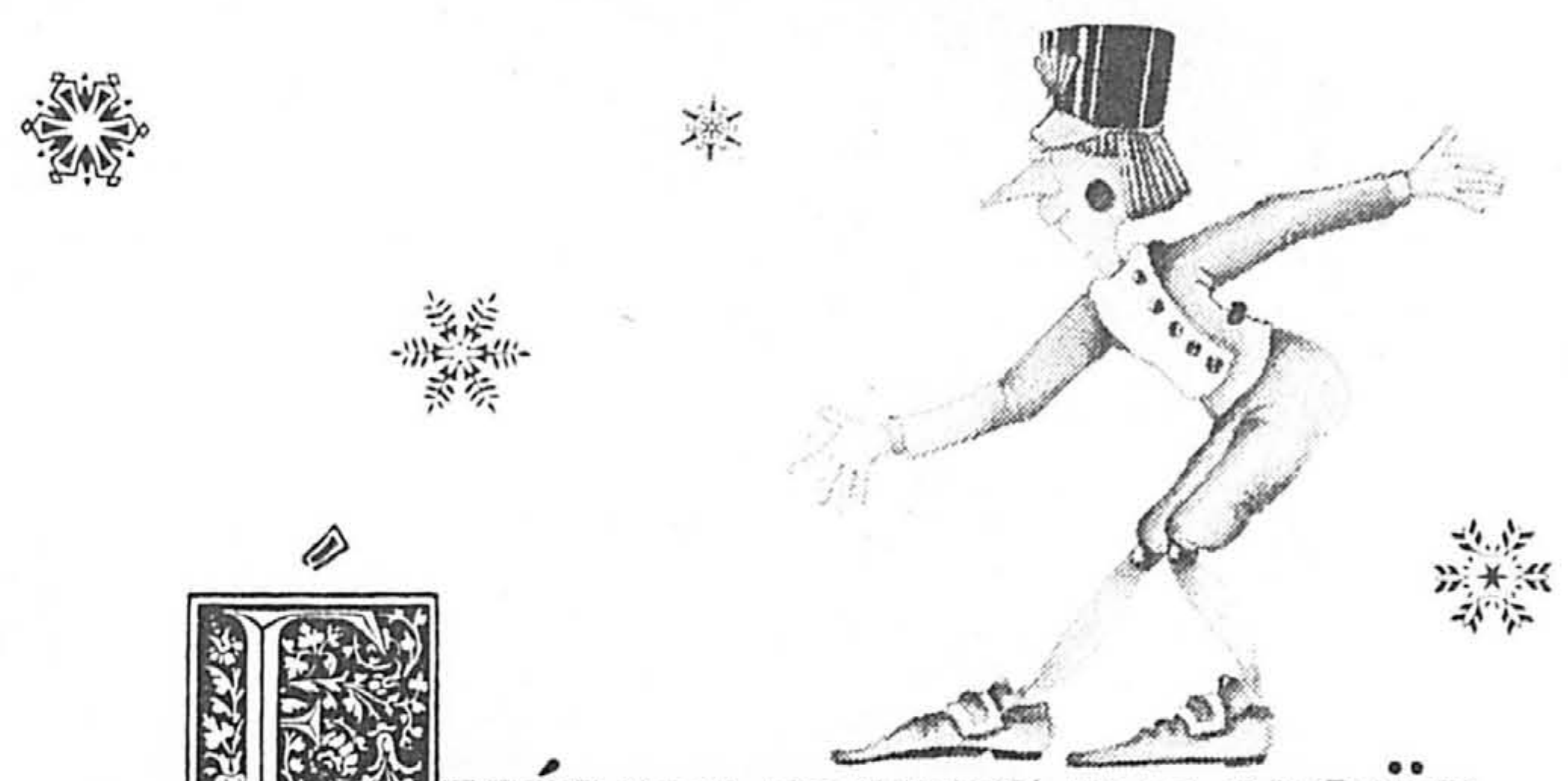
Rappelons que le programme se fait sur une base volontaire et dure cinq semaines: une semaine d'évaluation et quatre semaines de traitement et de réévaluation, à raison de 40 heures par semaine. Les personnes choisies doivent bénéficier d'une condition médicale stable, ne pas souffrir d'une affection cardiaque importante et obtenir l'autorisation de leur médecin attitré. Le travailleur est alors pris en charge par une équipe multidisciplinaire composée de médecins, physiothérapeutes, ergothérapeutes, éducateur physique, conseiller en réadaptation, psychologue et diététiste. À sa sortie, il sera d'ailleurs suivi pendant une période de six mois.

Ce programme expérimental d'évaluation et de rééducation des travailleurs accidentés souffrant de maux de dos chroniques a été calqué sur une expérience qui dure depuis dix ans en Colombie-Britannique où apparemment le taux de réussite est estimé à 60 p. cent.

LES ANNONCES CLASSÉES

La Presse

285-7111



VÉNEMENTS DE NOËL CHEZ OGILVY

La vitrine de Noël, rue Ste-Catherine, angle de la Montagne.

Une tradition montréalaise depuis 1944.

L'arbre de la Légion, à la Salle Tudor, au 5^e.

Égayez la Noël de nos vétérans de guerre hospitalisés en faisant don d'un cadeau à placer sous l'arbre de la Légion. Distribution le 24 décembre.

Le kiosque Marci Lipman, au rez-de-chaussée.

(entrée rue Ste-Catherine)

Du 1^{er} au 24 décembre. La designer Marci Lipman

sera présente le 1^{er} décembre de 11 h00 à 16 h00.

Déjeuner avec le Père Noël, au Café Sifon, au sous-sol.

Les 1^{er}, 8, 15 et 22 décembre à 9 h00 et 10 h15.

Enfants 3,75 \$, adultes 5,95 \$. Renseignements: 842-7711, poste 236.

Un concert classique avec

l'orchestre des jeunes du Conservatoire de musique de Montréal.

Le samedi 8 décembre à 14 h00, à la Salle Tudor, au 5^e. Entrée libre.

Le Casse-Noisette de Tchaïkovski

selon un arrangement de Duke Ellington.

Joué par le grand orchestre Andrew Homzy. Jeudi 13 décembre à 18 h00.

à la Salle Tudor, au 5^e (entrée de la Montagne). Entrée libre.

Concert de Noël, à la Salle Tudor, au 5^e.

De jeunes musiciens de 9 à 16 ans présentent un concert « Spécial Noël ».

Samedi 15 décembre à 14 h30. Entrée libre.

La Chorale Noël d'Antan.

Les samedis 15 et 22 décembre de 13 h00 à 15 h00.

Les plus beaux airs traditionnels de Noël.

Les chanteurs lyriques.

Un ensemble vocal chante Noël. Samedi 19 décembre à 19 h00.

à la Salle Tudor, au 5^e (entrée de la Montagne). Entrée libre.

La soirée annuelle de CJAD « Chantons en chœur »

avec chorale et musiciens.

Vendredi 14 décembre à 21 h00, à la Salle Tudor, au 5^e

(entrée de la Montagne). Entrée libre.

Renseignements: 842-7711.

HEURES D'OUVERTURE
PENDANT LA SAISON DES FÊTES
Débutant le 3 décembre 1990

Lundi et mardi	10h00 - 18h00
Mercredi à vendredi	10h00 - 21h00
Samedi	9h00 - 17h00
Dimanche	12h00 - 17h00
24 décembre	Le magasin ferme à 17h00
26 décembre	13h00 - 21h00
25 et 30 décembre, 1 ^{er} et 2 janvier, le magasin sera fermé.	

OGILVY
Sainte-Catherine
angle de la Montagne

UN HEUREUX CHOIX FAMILIAL!

WEEKEND TOUT COMPRIS

94\$ **128\$**

Chambre avec lavabo, salle de bain à proximité

Chambre avec salle de bain privée

Ce prix exceptionnel comprend:

- 2 couchers, 6 excellents repas
- Service de garderie sans frais
- Activités avec animateurs toute la journée
- 45 km de sentiers de ski de randonnée
- Patinoires, glissoires, raquette
- Ambiance super-chaleureuse
- Prix par personne en basse saison

Base de plein air
le p'tit bonheur
Lac Quenneville dans les Laurentides
C.P. 30, Lac Carré, Québec J0T 1J0

875-5555 sans frais, Montréal et environs
1-800-567-6788 ailleurs au Québec

«Même le Père Noël achète directement du manufacturier!»

DIRECTEMENT DU MANUFACTURIER

Économisez jusqu'à **60%** articles pas en stock

AMEUBLEMENT GRANIT ET MARBRE

Nous sommes le premier fabricant canadien d'ameublement et de tables en pierre. Ces modèles ne sont pas des modèles de démonstration. Tous les articles ont été spécialement fabriqués pour ce solde exceptionnel. Beau choix de marbres et granits importés d'Italie, du Brésil, d'Afrique, de l'Inde, etc. Sous un même toit (également hors série selon vos exigences).

VOICI COMMENT ÉCONOMISER

table de salle à manger

Bianco Carrara 78 x 39 x 1 1/4"
ord. 2250\$
solde du manufacturier 1250\$

Conditions:
Comptant ou chèque
Pas de TVP.
Évitez la TPS

7 JOURS SEULEMENT

23 novembre	9 h - 21 h
24 novembre	10 h - 16 h
26-30 novembre	9 h - 17 h

Fresco & Deitermann

Manufacture-salle d'exposition: 225, ch. Norman, Ville Saint-Pierre. 487-7761

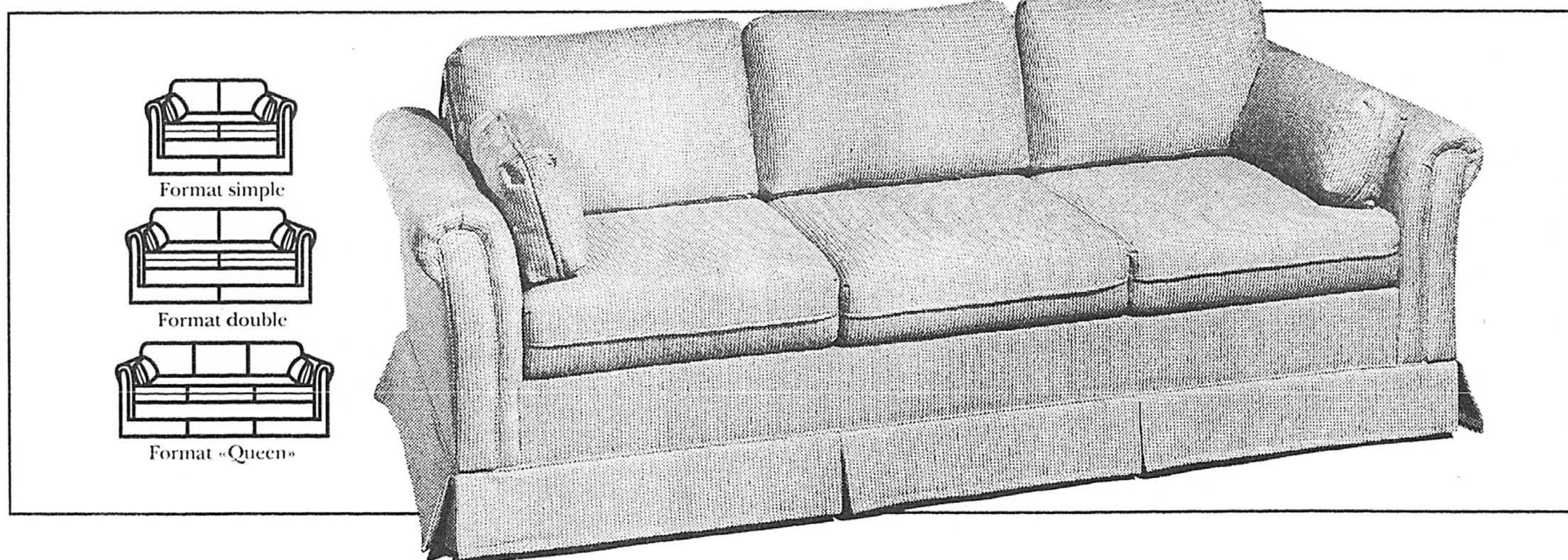
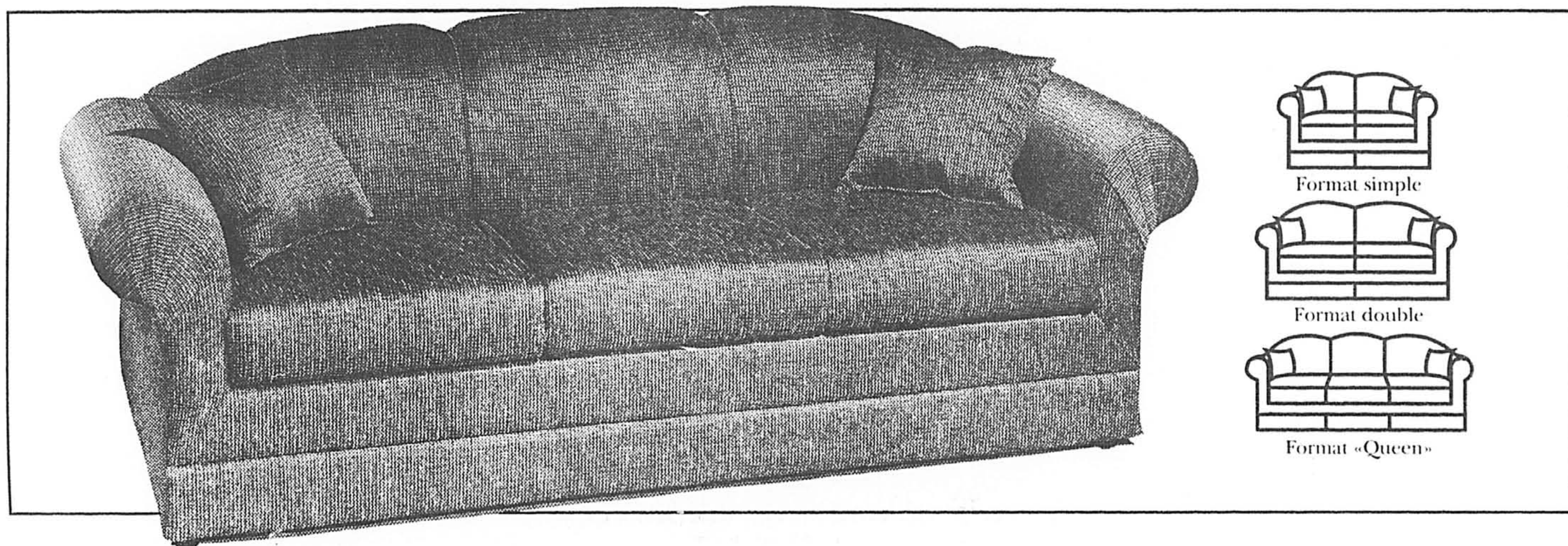
DES SOFAS-LITS DE CHOIX CHEZ PASCAL, LA MAISON DU MEUBLE ET DE L'ÉLECTROMÉNAGER

150 COMBINAISONS À SEULEMENT 699\$

2 MODÈLES, 25 TISSUS ET 3 FORMATS.



Chaque «Braemore Convertible» comprend un mécanisme à glissement libre qui garantit des années d'utilisation. L'appuie-tête se règle aisément et le sofa-lit s'incline pour un nettoyage plus facile. Le matelas à ressorts multiplié vous procure fermeté et confort.

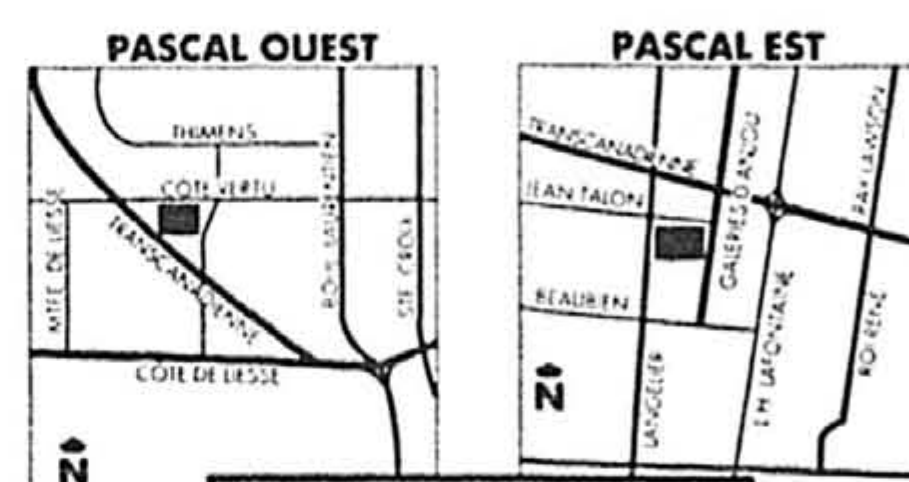


**Livraison immédiate
des sofas-lits illustrés ci-haut.**

Livraison avant Noël garantie pour tout sofa-lit à recouvrement différent commandé avant le 4 décembre.

LE FINANCEMENT IDÉAL.
1. Aucun paiement avant le 3 mars 1991.
2. Le taux préférentiel.
(Achat min. de 750\$. Voir en magasin.)

*Téléviseurs, appareils électroniques, lave-vaisselle, fours à micro-ondes, laveuses et sècheuses sont taxables.



VENEZ DONC
NOUS VOIR

Pascal

LA MAISON DU MEUBLE ET DE L'ÉLECTROMÉNAGER

UN CHOIX JUDICIEUX

